Mensuel - 1ère Année - N° 5 - Juillet 1957 - Prix : 40 frs

LA VOIX DU TRAVAILLEUR ALGÉRIEN

صوت العامل الجزائري

Organe de la Fédération de France de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens

Rédaction-Administration, 13 Rue d'Enghien - Paris 10e Tél. : PRO. 15-21 P. 443-444 LE GÉRANT : Ahmed BEKHAT

NOTRE 1er CONGRÈS

L'U.S.T.A. A ACQUIS LE DROIT DE CITÉ

Le premier congrès de la Fédération de France de l'U.S.T.A, qui a tenu ses assises à Paris (salle des Horticulteurs), les 28, 29 et 30 juin 1957, a ouvert des perspectives nouvelles et grandioses au mouvement ouvrier algérien, et, d'une manière générale au syndicalisme mondial.

La tenue de ce congrès à Paris, au cœur même du peuple de France, est déjà très révélatrice de cette préoccupation constante de l'U.S.T.A. de ne pas se couper de la classe ouvrière française.

Trois cent vingt-quatre délégués, jeunes dynamiques, représentant 75.000 adhérents, vinrent affirmer par leur présence, la volonté ferme et inébranlable d'aller de l'avant et de poursuivre la lutte dans l'unité pour la paix, la liberté et le bien-être.

La présentation du rapport moral par le secrétaire général A. Bekhat fut suivie d'une discussion large et démocratique. De nombreux délégués vinrent exposer à la tribune, dans un langage clair, direct et vivant, les conditions des travailleurs algériens en butte aux persécutions des forces conjugées du gouvernement, du patronat et des dirigeants de certaines organisations syndicales françaises. Plusieurs manifestèrent leur amertume en retrouvant en France les mêmes discriminations qu'ils croyaient l'exclusivité des colonialistes d'Algérie. Mais, malgré cela, ils ont tous affirmé leur confiance au peuple de France et à sa classe ouvrière pour mener la lutte contre leur ennemi commun : le colonialisme français.

Des déléguées féminines traitèrent des revendications particulières à la femme algérienne et affirmèrent avec force leur solidarité avec la lutte que mène le peuple algérien pour mettre fin au système d'exploitation éhonté du colonialisme. La présence de ces déléguées prolétariennes marque une date capitale dans l'histoire du mouvement ouvrier algérien et mondial.

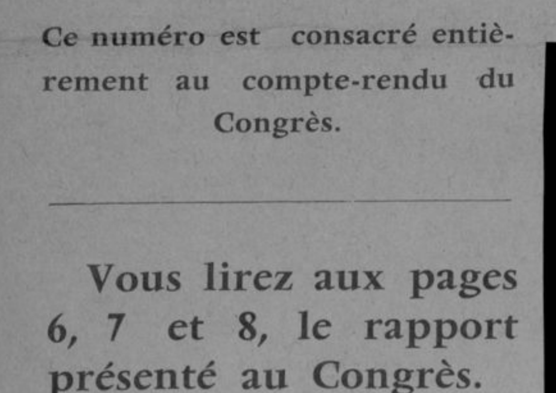
Les congressistes abordèrent franchement et dans la plus totale démocratie, les problèmes qui intéressent le prolétariat algérien; problèmes purement syndicaux comme ceux de la Sécurité Sociale, les allocations familiales..., mais aussi celui de la répression, de la question nationale et, débordant ce cadre, de la Hongrie, de la C.I.S.L., du syndicalisme marocain et tunisien... De nombreuses suggestions et amendements proposés furent retenus par la Commission de Rédaction et incorporés dans les résolutions finales.

Malgré l'absence des représentants de la presse « démocratique » des organisations syndicales, des travailleurs et des démocrates vinrent affirmer leur solidarité prolétarienne.

Par ce congrès, l'U.S.T.A. a acquis indiscutablement le droit de cité dans la grande famille prolétarienne internationale du monde libre.

En traitant de tous les problèmes économiques, sociaux et nationaux, les syndicalistes ont parfaitement compris qu'ils avaient la lourde tâche de guider la classe ouvrière algérienne dans la voie de l'émancipation et de la reconstruction de tout le pays. Dans cette tâche aussi, l'aide et la solidarité du prolétariat français et international leur est indispensable.

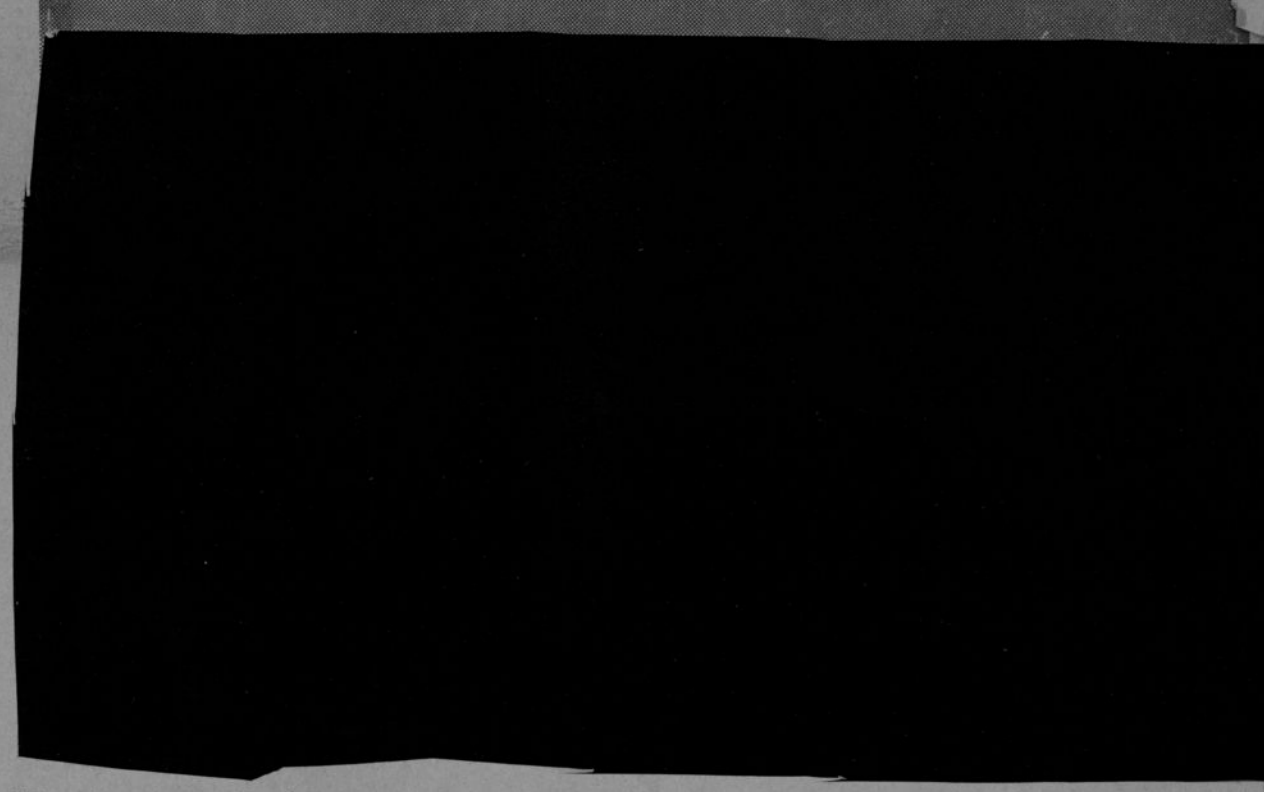
Ce numéro est consacré entièrement au compte-rendu du Congrès.



Vous lirez aux pages 6, 7 et 8, le rapport présenté au Congrès.

Les résolutions adoptées sont éditées dans une brochure encartée dans ce numéro.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux invités, venus manifester leur sympathie et celle des travailleurs français, aux congressistes et à la délégation de femmes algériennes. (Signalons que dans la salle se trouvent les camarades : Tarraud, secrétaire de la Fédération des Métaux Force Ouvrière; Ruff, secrétaire général du Syndicat de



l'Enseignement de la région Parisienne, et Me Dechezelles, défenseur des militants arrêtés.) Le président passe aussitôt la parole au secrétaire général, A. Bekhat, pour présenter le rapport moral.

Discours d'ouverture

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

L'U.S.T.A., en s'adressant à chaque Algérien, à chaque responsable, manifeste sa véritable doctrine. En présentant son rapport moral et un rapport traitant les questions les plus importantes du travailleur algérien, elle met ainsi fin à toute hésitation, à toute incompréhension ou inertie.

Ces rapports constituent en quelque sorte une foi qui nous permet de découvrir la route à suivre pour atteindre notre objectif. Ils nous permettent de prendre en considération nos problèmes, de nous débarasser de toute illusion sur la réalité. Ils permettent à l'opinion publique française en particulier de nous connaître mieux et de dissiper tout malentendu créé par les événements actuels.

NOTRE PROGRAMME ET SES FONDEMENTS

Si l'auto-détermination du peuple algérien est un préalable à l'amélioration des conditions de son existence, sa valeur est nulle si elle n'est pas complétée par une action vigoureuse pour la libération économique et sociale des travailleurs.

En effet pour les grands possédants, l'intérêt du peuple algérien n'a jamais été un souci. Il n'y a que leur propre profit qui les a intéressés. Non seulement pour arriver à leurs fins ils ont exploité notre peuple dans tous les domaines, mais encore ils ont en quelque sorte légalisé cette exploitation par l'établissement de multiples lois et décrets.

Le colonialisme a créé des séquelles dans notre pays et nous devons être vigilants. Notre vigilance doit être d'autant permanente que certains bourgeois parmi nos compatriotes mêmes tenteront d'user des mêmes méthodes apprises à l'école de l'impérialisme.

La liberté de chacun, qui doit être établie en Algérie doit s'harmoniser avec l'intérêt de l'Algérie avant tout. Nous veillerons à ce qu'elle soit assurée. Le respect de tous les Algériens sans distinction d'origine ou de religion sera notre constant souci et nous le défendrons par tous les moyens.

Nous pensons présenter un projet de programme d'action au Congrès de notre Centrale qui se tiendra à Alger dès que la situation sera plus favorable.

Nous ne voulons pas revenir sur les circonstances dans lesquelles est née notre Centrale. Je voudrais simplement vous dire combien il a fallu d patience aux travailleurs musulma organisés à la C.G.T. car une te

organisation ne s'improvise pas à quérir des cadres expérimentés dynamiques.

Les 81,8 % des travailleurs mus mans algériens syndiqués étaient la C.G.T. Les 35.750 musulm qu'elle avait dans ses rangs cons tuaient les 65 % de ses effectifs. 5. étaient adhérents à la C.F.T.C. 2. aux syndicats autonomes et 1.000 F.O.

Aucune de ces organisations n'a rallier le million de travailleurs agricoles qui constitue les 80 % de la masse active.

Et pourtant nous formons un peuple riche d'énergie. Le travailleur algérien ne manque ni de vigueur, ni d'imagination, mais toutes ses forces n'ont fait que s'étioler dans des organisations qui ne leur appartiennent pas, qui ne leur sont pas propres.

La réalisation de leur revendication ne peut se faire que dans une organisation faite par eux et qui ne reçoit de directives d'aucune centrale placée dans un autre pays.

Février 1956, date de la création de la centrale d'Algérie, marquera une date mémorable dans l'histoire de l'émancipation algérienne.

Les noms de Ramdani, Bouzrar, Tefaha, etc... qui ont manifesté tant de courage et qui actuellement sont dans des camps d'hébergement, sont considérés comme les pères du syndicalisme libre algérien.

(SUITE PAGE 3).

La PAROLE aux DÉLÉGUÉS

La parole est donnée aux militants.

S. (du bâtiment à Lyon). — *Parle du problème démographique en Algérie, de la prostitution, des bidonvilles dont la responsabilité incombe au colonialisme, de la nécessité de l'unité de la classe ouvrière algérienne. Il demande à l'U.S.T.A. de mener une action contre les dirigeants de certaines centrales, comme Ahmed ben Salah de l'U.G.T.T. qui intervient ouvertement dans le problème syndical algérien, et contribue à perpétuer la division.*

M. A. (Nancy) — Rapporte certains exemples de bourrage de crâne par la presse et la radio et parle de cas de lynchage d'algériens.

A. d'Agondange — *Soulève le problème du Sahara. Il dénonce l'exploitation des fellahs par les grands possédants des palmeraies, et demande au Congrès de se prononcer sur la question du Sahara, qui est un territoire authentique algérien.*

M.K. (Déléguée féminine de Roubaix). — Traite de la condition de la femme algérienne.

« Il faut avouer que certaines personnes ont été étonnées de voir présente à ce Congrès une délégation de femmes algériennes. Cela est normal car cette apparition est sans aucun doute la première qu'est effectuée la femme algérienne pour sortir de l'ombre où elle a été volontairement plongée. A ceci nous pouvons affirmer comme l'a déclaré une sœur hier, que le colonialisme n'y est pas étranger. Cependant, d'ores et déjà nous pouvons assurer à la classe ou- [redacted] presse réactionnaire de la région du nord dans une enquête sur nos us et mœurs et sous la plume d'un des leurs a osé nous comparer, nous, femmes algériennes, à des bêtes nous mettant sur nos mains et pieds pour manger certains herbages. Même s'il en était ainsi, cela n'est que le résultat de l'invasion colonialiste qui nous dépossédant de nos biens nous a vouées à cette misère. Afin d'effacer et d'éviter de tels faits abjects à nos enfants, nous, femmes algériennes, nous avons jugé qu'il était de notre devoir de nous associer à nos compagnons pour leur éviter de rester isolés et de les encourager à persévérer dans la lutte contre notre ennemi commun : le Colonialisme.

Déléguée des femmes algériennes organisées au sein de l'U.S.T.A. et que je représente en ce Congrès, je tiens à attirer votre attention sur le rôle qu'a joué et qu'est appelée à jouer la femme algérienne dans toutes les luttes qu'a mené et que mène le travailleur algérien, pour son bien-être et sa liberté, et pour en finir à jamais avec le colonialisme.

Ce colonialisme avide et assoiffé qui a endurci la vie de l'Algérienne musulmane et entravé son évolution ». M.K. conclut en faisant « appel à la fraternité prolétarienne des classes féminines de France et du monde entier avec les femmes d'Algérie. »

Un Camarade de chez Renault. — *Parle de la condition lamentable des salariés algériens en France, de la nécessité de l'organisation d'un syndicat national algérien. Il demande au Congrès d'exiger du Gouvernement Français l'abrogation de la loi interdisant la liberté de passage entre l'Algérie et la France et insiste sur le fait que cette demande doit être appuyée par les travailleurs et démocrates français.*

H. — Se déclare d'accord avec l'ensemble des points traités par le rapport moral, mais il désire apporter certaines précisions. D'abord il ne faut pas confondre les dirigeants de la C.G.T. et la masse des cégétistes, qui subit l'exploitation du patronat et du gouvernement, et, par suite, comprend la lutte juste que nous menons. Les dirigeants C.G.T. ont essayé de nous endoctriner, mais ils en ont été pour leurs frais, car les algériens, s'ils se réclament de l'internationalisme prolétarien, refusent les systèmes totalitaires et la dictature. « Il s'agit d'expliquer cela à nos camarades français, et d'unifier notre action pour aboutir à la victoire de nos revendications. »

KH. S .(Paris). — *Salue les Congressistes et les invités, et se déclare très satisfait de la tenue de ce Congrès qui marque « une date inoubliable », car il a permis aux algériens de se réunir, et d'exposer leurs problèmes. Il demande au Congrès de lancer un appel aux démocrates et travailleurs français et de mener une action pour mettre fin aux brimades et au racisme. Il invite ses camarades à la vigilance et à ser-* [redacted] aperçu que ces gens n'étaient que des instruments dociles de l'Administration et du colonialisme. C'est alors qu'il est venu en France. Salarié dans les hauts fourneaux de Bondy, il se faisait rapidement licencier à la suite d'une demande d'augmentation, par le chef d'équipe qui lui déclara « qu'il y avait beaucoup d'algériens chômeurs qui prendraient sa place ». Mais maintenant les camarades ont organisé l'U.S.T.A. qui peut défendre nos intérêts ».

A. rapporte le cas d'un camarade marocain, ouvrier depuis 15 ans à Bondy, qui s'est fait licencier et emprisonner à la suite d'une demande d'augmentation. La C.G.T. à laquelle il adhère n'a rien fait pour lui, en prétendant qu'il n'y avait rien à faire. Maintenant l'U.S.T.A. pourra défendre de tels camarades.

L'orateur parle ensuite de la réforme agraire de Lacoste, car il en a été l'un des «bénéficiaires». Ces terres communales étaient impropres à la culture et malgré le travail effectué, il a dû, ainsi que ses camarades, abandonner ces terres, et retrouver le chemin de l'exil, de l'émigration. « Ce n'est que dans l'Algérie libérée du joug colonialiste que nous pourrons, nous, travailleurs algériens, faire une véritable réforme agraire », ajoute-t-il et il conclut en demandant à ses frères d'avoir confiance en l'U.S.T.A. et en ses dirigeants, [redacted]

et de mener sans répit le combat pour se débarrasser des chaînes du colonialisme, et retrouver ainsi la dignité et la liberté perdue.

Il est très satisfait d'avoir assisté à des débats, où en toute franchise et démocratie, les problèmes intéressant les travailleurs algériens ont été exposés. « Le peuple algérien et sa classe ouvrière dont vous êtes l'expression vivante a toujours été ainsi, mais toujours il a été incompris et ce peuple pacifique a été acculé aujourd'hui à la violence. »

Les Congressistes ici présents « reflètent l'image de notre peuple, un peuple organisé et qui lutte ». Votre présence ici est une preuve de votre prise de conscience que dans le domaine syndical, vous voulez aussi gagner votre place et guider la classe ouvrière algérienne vers de nouvelles victoires, pour un meilleur bien-être, et pour la liberté. En tant que membre du Bureau fédéral, je tiens à vous dire que notre joie est immense de voir la confiance que vous avez faite à vos dirigeants dans la direction de votre fédération. »

H. H. (Valenciennes). — *Apporte le salut de ses camarades qui militent activement et font progresser l'U.S.T.A. dans cette région, malgré les difficultés rencontrées le 1er mai a marqué une date, car pour la première fois, les travailleurs algériens ont tenu leur propre réunion. L'orateur conclut en adressant son salut aux travailleurs algériens et à ceux du monde entier.*

A. D... (Paris). — Expose les difficultés rencontrées pour la formation d'une section U.S.T.A. à [redacted] manifestation de vitalité. Nous avons de par la réussite de ce congrès, de par l'atmosphère démocratique qui y règne et de par notre discipline, démontré à nos adversaires, la maturité, et le degré de conscience de notre U.S.T.A. Nous avons tenu du haut de cette tribune, à affirmer notre solidarité prolétarienne internationale et notre volonté de lutter pour l'émancipation sociale et culturelle des masses laborieuses, qui [redacted]

E.M. regrette que la C.I.S.L. n'ait pas envoyé de délégué pour suivre les travaux de ce Congrès, ni même un message, ne serait-ce que « par geste de solidarité prolétarienne ». E.M. reproche alors au camarade Bekhat de maintenir toujours des contacts avec la C.I.S.L., qui, soit-disant appartenant au monde libre, accueille en son sein l'U.G.T.A. et sa filiale l'A.G.T.A. d'obédience communiste. Il faut donc rompre avec la C.I.S.L. tout en affirmant notre solidarité avec les travailleurs du monde entier. E.M. termine en demandant à A. Bekhat de fournir au Congrès des précisions sur les rapports entre la C.I.S.L. et l'U.S.T.A.

A.M. — *Qui salue ses frères congressistes et ses amis démocrates français, a considéré ce Congrès de l'U.S.T.A. comme très important, car les travailleurs algériens sont désormais organisés, et pourront défendre leurs intérêts aussi bien en France qu'en Algérie, où la bourgeoisie et le colonialisme se sont accaparé toutes les richesses nationales qu'ils devront bien un jour restituer au peuple, le véritable propriétaire. Les difficultés sont immenses, mais il faut faire face avec courage. « D'ailleurs nous sommes habitués à mener une vie dure et très difficile, et nous avons réussi à conserver notre dignité et notre amour de la liberté. Rien ne peut nous empêcher de réussir dans notre travail. Quant à notre solidarité avec les travailleurs français, ce n'est pas qu'une promesse formelle. Nous l'avons manifestée à plusieurs reprises dans le passé, et nous le montrerons encore demain. A. M. parle ensuite des richesses sahariennes et s'inquiète de voir les manœuvres des russes et des américains. Ces impérialistes se trompent, s'ils s'imaginent que le peuple algérien a versé son sang pour permettre à d'autres exploiteurs de venir s'installer chez lui. L'U.S.T.A. doit affirmer que les richesses sahariennes sont la propriété du seul peuple algérien, et une étude sur l'exploitation de ces richesses devrait être faite.*

G. B. (Renault). — Parle des licenciements arbitraires qui frappent les travailleurs algériens chez Renault. Seule l'action unie des travailleurs algériens organisés dans l'U.S.T.A. et des travailleurs français pourra mettre fin à ces méthodes éhontées d'exploitation et d'injustice.

G. — *Souligne l'importance de ce Congrès, car pour la première fois de son histoire, le prolétariat, avant-garde de la nation algérienne s'organise dans un syndicat autonome, démocratique, en dehors de la C.G.T. et des autres centrales françaises. G. parle d'un fait important négligé par le Congrès : la question des malades algériens dans les hôpitaux, sanatoriums, préventoriums, maisons de repos.*

Les travailleurs algériens employés dans les travaux les plus pénibles, logés dans des bidonvilles, sont les victimes nombreuses de la tuberculose, décalcification, maladies des yeux... Nombreux sont ceux qui doivent être [redacted] Les

difficultés sont grandes (mesures de discrimination, d'intimidation, de perquisition...). H.S. dénonce les méthodes de la C.G.T. qui défend soit-disant les travailleurs algériens, mais qui en fait, dresse les plus grands obstacles pour freiner le développement de l'U.S.T.A. Cependant il ne faut pas confondre la direction cégétiste et la classe ouvrière française qui lutte contre le même oppresseur que nous. La lutte est longue et difficile, mais ensemble, avec nos frères français, nous sortirons victorieux de la lutte.

H.S. (Asturies des mines de Douai). — *Souligne les difficultés que rencontre l'U.S.T.A. dans sa région ,et les mesures de discrimination qui frappent les travailleurs algériens, les licenciements arbitraires, les menaces, les perquisitions, les rafles. Cependant, malgré tout, les camarades et lui-même poursuivront avec confiance la lutte pour la victoire de leurs revendications.*

MM. (Levallois). — A confiance dans la lutte pleine de courage et d'abnégation que ses frères mènent. Différentes lois ont totalement exproprié depuis 1830, le peuple algérien, qui est, de plus, frappé par toutes sortes de mesures de discriminations et de répression. Mais il faut cesser de regarder le passé pour se tourner vers l'avenir et considérer les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui. Nous avons vu comment agissent les organisations syndicales de France, et en particulier la C.G.T. qui derrière de grandes phrases ne fait strictement rien pour nous. Sans doute il existe des démocrates français qui sont solidaires de nous, mais ils sont en petit nombre et ont de grandes difficultés.

Aujourd'hui, en plein XXe siècle, où les progrès dans le domaine scientifique annoncent une ère de prospérité immense, le peuple algérien est frappé cruellement pour avoir réclamé sa liberté. Pourtant les algériens n'ont pas hésité à se ranger du côté de la France, lors de la seconde guerre mondiale, et ils se sont battus courageusement en Italie et en Allemagne. C'est au cours de cette même campagne d'Allemagne, qu'ils ont appris par courrier le massacre de 45.000 de leurs frères du Constantinois. Voilà de quelle manière on les récompensait. Il ne fallait donc pas s'attendre au lendemain de la guerre à un genre de vie meilleure que par le passé. La répression, les discriminations, la famine, le racisme, la haine, tout cela le peuple algérien l'a enduré jusqu'au jour où il a pris les armes pour mettre fin à la barbarie. Nous sommes décidés à lutter sans relâche et de la manière la plus ferme jusqu'à la réalisation de nos aspirations. Il ne faut compter que sur nous-mêmes et montrer la plus totale abnégation et la plus grande persévérance pour la tâche sacrée c'est-à-dire pour l'écrasement total du colonialisme.

M. — *Etablit un historique pour montrer la permanence du sentiment national au sein du peuple algérien. L'Algérie avant la conquête de 1830 était un état avec lequel comptait les puissances européennes, avec lequel elle contractait des alliances dont elle recevait l'aide matériel et financier. Jamais la population d'Algé-*

(SUITE PAGE 4).

NOTRE CONGRÈS

(Suite de la première page)

FEDERATION DE FRANCE

Dans ce chapitre je serai très bref, j'éviterai les détails qui ont motivé la création de cette fédération. Je les éviterai car ils sont si logiques qu'aucune personalité ne peut nier la particularité des revendications des travailleurs algériens.

Je les éviterai aussi car la négligence des autres centrales est reconnue par ceux-là mêmes qui critiquent le principe que nous avons admis et qui consiste à créer une Fédération syndicale dans une terre qui n'est pas la nôtre.

J'aborderai le problème franchement.

Les défenseurs les plus acharnés de « l'Algérie, c'est la France » ont abandonné ce slogan.

Nous n'avons tenu compte que d'une chose : « La nécessité fait loi ».

Les personnes qui nous reprochent d'avoir organisé les algériens seulement ne seront jamais à court d'arguments.

Nous estimons quant à nous, qu'à partir du moment où la particularité des revendications des T.A. n'est plus à démontrer, que la carence des organisations françaises n'est plus contestée, la création d'une organisation dirigée par des algériens s'impose et demeure une nécessité impérieuse.

Le rôle de notre fédération répond à cet impératif.

Nous ne nous déroberons pas devant ce devoir sacré et rien ne pourra nous en détourner. Nous proclamons que nous sommes en plein dans le droit.

En nous organisant nous-mêmes, nous ne permettrons plus à d'autres de parler en notre nom. Nous voulons prendre nos propres positions sur tel ou tel problème.

Nous n'obéissons à aucun mobile racial ou sentimental. Notre décision est raisonnée et dictée par la nécessité d'organiser les travailleurs algériens pour leur permettre d'exprimer et de réaliser leurs aspirations.

Notre syndicalisme est un mouvement essentiellement révolutionnaire, il ne peut produire son effet que s'il rassemble la grande masse des travailleurs et s'il trouve dans une doctrine précise et cohérente, les principes d'orientation de son action constructive.

Nos adversaires ont employé l'arme la plus redoutable qui est la confusion.

La C.G.T. en particulier pour développer cette confusion, vient de créer à Paris, une sorte d'Amicale dirigée par un renégat Algérien. Il y a toujours des gens qui salissent une révolution.

Cette amicale régie par la loi de 1901 ne peut avoir qu'une action très limitée.

Ses statuts lui imposent cette limitation par le fait qu'ils permettent la double affiliation. Donc que peut faire une amicale des travailleurs algériens même si ses dirigeants sont animés par un bon esprit, ce que je ne crois pas, quand tous ses adhérents sont dans les rangs de la C.G.T. ? Comment peut-elle, comme elle le prétend, orienter l'action des travailleurs émigrés, quand ils sont dispersés ?

La dernière réunion qu'elle a tenue et qui fut présidée par Tollet, secrétaire de la C.G.T., dévoile les véritables intentions de ses promoteurs.

La réussite sur tous les plans de l'U.S.T.A., l'implantation de notre organisation dans tous les secteurs des travailleurs algériens en France, les résultats obtenus, nous ont montré combien nous avons raison d'espérer et n'ont fait que nous encourager à poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cette tentative de jeter la confusion est expliquable pour la bonne raison que nous avons eu des précédents.

Tant en Tunisie qu'au Maroc, lors des créations de l'U.M.T. et de l'U.G.T.T., la C.G.T. a eu les mêmes problèmes et employé les mêmes méthodes.

Mais nous sommes heureux de constater que les résultats furent les mêmes, à savoir la réussite des organisations purement nationales.

DIFFICULTES — INSUFFISANCES

Quand la décision a été prise de créer cette Fédération, nous avons tenu compte des difficultés et des nombreux problèmes à résoudre.

Le problème le plus sérieux était de trouver des cadres ayant un minimum de compétences. Ce problème n'est résolu que dans une faible mesure.

Nous souffrons beaucoup du manque de cadres et c'est dans cet ordre d'idée que le principe d'une ouverture d'une école de cadres à Paris est admis et des conférences seront tenues en province. Ce projet sera mis en pratique immédiatement après la clôture du Congrès.

AUTRES DIFFICULTES

D'autres difficultés ont surgi; ces difficultés émanant de l'Administration tous les prétextes sont bons pour faire une perquisition ou opérer une arrestation.

Je citerai pour exemple le cas de notre Union Locale de Tourcoing dont les Bureaux furent perquisitionnés cinq fois au cours du même mois.

Nos secrétaires de l'Union Régionale du centre et du sud, sont aussi détenus.

Notre organe « La Voix du Travailleur Algérien » est saisi dans plusieurs endroits, alors que le dépôt légal est fait à Paris régulièrement à chaque parution.

Les difficultés les plus sérieures nous venaient de la part des centrales syndicales telles que : C.G.T. et C.G.T. F.O.

Nous savons comment la C.G.T. a manifesté son opposition. Cette centrale qui est la plus touchée à user des moyens classiques.

Il n'y a que la C.F.T.C. qui a manifesté plus de compréhension; l'exemple le plus récent est la participation du secrétaire de l'Union départementale de la Moselle, à un de nos meetings, qui apporta le salut de la C.F.T.C. et qui déclara :

« Je souhaite que se réalise les vœux de l'U.S.T.A. en matière de paix, Liberté humaine et égalité sociale. » Cette prise de position de la C.F.T.C. ne fait que renouveler une prise de positions qu'elle avait eu lors de la publication du manifeste de l'Union Marocaine du Travail.

Mais nous avons assisté à une certaine évolution à la base. A Lyon, une action commune fut engagée par l'U.S.T.A. et la C.G.T., dans les mines du Nord, des relations amicales se développent de plus en plus et parfois même contre le gré des dirigeants.

DEVELOPPER CETTE IDEE

Par expérience, nous connaissons l'état d'esprit du travailleur français. Il est de notre devoir de mener un travail continu d'explications, auprès de nos camarades. Cela pour deux objectifs, d'abord amener à comprendre nos nécessités et la légitimité de nos revendications.

Ensuite, et cela est capital, pour nos deux peuples : empêcher par tous les moyens que le fossé qui, hélas, existe aujourd'hui, ne s'élargisse plus.

Les événements actuels qui ensanglantent notre malheureux pays favorisent dans une large mesure cet état de fait.

L'élargissement de ce fossé devient de plus en plus grave. L'Opinion publique française est bourrée constamment par les puissants moyens de propagande dont dispose le gouvernement, Presse, Radio, Télévision, etc... Nous avons peur que le racisme s'installe dans l'esprit de la classe ouvrière française. Cette classe ouvrière française. Cette classe dont nous connaissons l'esprit de lutte, nous ne voulons jamais nous en détacher, d'abord parce que nous travaillons côte à côte et ensuite, ce qui est capital, pour que les relations entre nos deux peuples soit assurées dans l'avenir aussitôt la paix revenue.

L'EMIGRATION ET LES AUTRES CENTRALES

Les dirigeants cégétistes, au lieu de mener une campagne pour l'application de toutes les lois sociales en faveur des travailleurs algériens, poursuivent leur objectif d'endoctrinement de certains éléments qu'elle a placé à la tête des sections syndicales ou à différents postes secondaires.

Le travailleur Algérien, l'esprit combattif, participait à toutes les grèves, on le faisait trainer dans des actions qui n'ont rien de commun avec son intérêt, tel que les grèves pour la libération de certains dirigeants communistes.

A plusieurs reprises les exemples n'en manquent pas, les Algériens étaient seuls à finir la grève.

Les événements de septembre 1954 en sont un exemple typique. Dans la région parisienne : Courbevoie, Asnières, etc... plusieurs usines ont licencié collectivement les travailleurs algériens. Aucune réaction de la part des organisations syndicales en leur faveur.

Cette négligence de la part de ces centrales était durement ressentie. En effet, l'ouvrier algérien espérait ne pas trouver une discrimination dans une organisation ouvrière, souffrant déjà du racisme de l'employeur, d'une répression policière permanente, du manque de la qualification professionnelle, de la répression en matière logement; les travailleurs algériens n'avaient pas une organisation constituée par des éléments se trouvant dans la même situation qu'eux.

La réalisation de ces revendications ne doit et ne peut se faire que dans une organisation faite par eux et adaptée à des fins qu'eux seuls peuvent déterminer.

Brièvement, nous allons essayer de passer en revue les principales organisations syndicales françaises et leurs positions vis-à-vis des travailleurs algériens.

C.F.T.C.

Sur le plan travailleurs algériens, son action est presque nulle. Elle n'a jamais essayé de faire de mimetisme, mais elle n'a rien fait pour attirer les algériens dans ses rangs, il n'est donc pas étonnant qu'elle se compte pas beaucoup de nos compatriotes dans ses rangs.

C.G.T.-F.O.

Quant à la Force Ouvrière, celle-ci na pas eu beaucoup de succès auprès des travailleurs algériens. D'abord parce que sa filiale d'Algérie a toujours revêtu un caractère raciste et ne s'est jamais intéressée au sort des travailleurs du secteur privé. Elle recrute des adhérents qui principalement chez les fonctionnaires ou agents du service public.

Il y a quelques années pourtant, à l'occasion d'une tournée de M. Lafond, secrétaire confédéral, cette organisation a essayé de faire « quelque chose ». Elle a même distribué un tract à Constantine célébrant son « Entrevue historique du 30 juin à Alger avec « Mezerna, président du M.T.L.D. ».

En tentant d'aider les algériens à s'organiser, la C.G.T.-F.O. a fait un geste qui a été apprécié dans une certaine mesure par les travailleurs musulmans.

Cette appréciation s'est consolidée surtout par la mention votée par la C.I.S.L. à Stockolm qui proclamait sa volonté « d'aider efficacement les [redacted]

Cette activité forcenée alarma la fédération de France du M.T.L.D. qui créa en son sein une « commission des affaires syndicales » son rôle consistait uniquement à concentrer l'activité des Algériens adhérents de la C.G.T. La création de cette commission était motivée par la crainte, pour les masses algériennes, du contact des idées pernicieuses du communisme.

Les dirigeants de la C.G.T. s'efforçaient de maintenir des relations amicales avec les parties nationalistes.

Mais aussitôt que la guerre d'Algérie éclata, tous les partis dissous, cette organisation espéra trouver le champs libre.

Vint le 1er mai 1955 (réunion de Vincennes) durant laquelle les travailleurs algériens présents refusèrent de laisser parler en leur nom « faux frère », un certain Omar, militant communiste et occupant une importante responsabilité au sein de la C.G.T.

Les relations devinrent de plus en plus tendues. Plusieurs de nos compatriotes déchirèrent même leur carte syndicale sur place.

Le vote des pouvoirs spéciaux par les députés communistes est la goutte qui fit déborder le vase. Le divorce devint complet.

Les travailleurs algériens n'ont d'ailleurs jamais caché le caractère provisoire de leur présence à la C.G.T. Ils ont toujours dénoncé non seulement l'activité communiste de certains dirigeants, mais aussi la négligence de cette organisation pour la victoire de leurs revendications sociales.



PROBLEME DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION NORMALE DU TRAVAILLEUR ALGERIEN.

La qualification professionnelle et la promoiton des algériens sont conditionnés essentiellement par une « Sélection très sévère ».

Systématiquement et à l'embauche les sujets « inaptes » sont éliminés par un examen psychotechnique.

Par la suite une surveillance très étroite est opérée dans le domaine médical psychotechnique et professionnel. Ce contrôle consiste à déterminer la réalisation des promotions ou les mutations correspondant à l'évolution de la qualification des travailleurs algériens.

Les éléments éliminés ainsi sont automatiquement considérés comme incapables et transférés aux « Gros travaux » sinon licenciés.

Quand on sait que la majorité des travailleurs algériens est illétrée en français, et la connaissance minime de cette langue étant quasi-indispensable à la qualification et à la promotion, on devine aisément le nombre très bas d'entre eux qui remplissent cette condition jugée indispensable.

Par la multiplication des examens [redacted] ses revendications du fait qu'il n'a pas d'organisation syndicale pour défendre ses intérêts propres.

Cet état de faits crée une insécurité permanente dans l'emploi qui est exploitée sans vergogne par le patronat.

Le manque de représentation des travailleurs algériens expose ces derniers aux plus pires dangers. Les règles d'hygiène et de sécurité ne sont appliquées que très rarement; dans les usines on peut admirer les machines ultra-modernes, mais très souvent pas de vestiaires, pas de douches, pas de masques dans les mines, et certaines usines de produits chimiques. (Nous citons pour exemple les usines cellophanes de Bezons en Seine-et-Oise qui produisent des tuberculeux en série.)

Rien n'échappe d'ailleurs aux inspecteurs du Travail, mais ils sont impuissants à faire respecter les droits des ouvriers. Leur rôle consiste seulement à convaincre et ils donnent l'impression qu'ils ménagent beaucoup le patronat.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Certes, dans les conseils des Prud'hommes, les travailleurs algériens sont électeurs et éligibles. Les Algériens peuvent avoir recours au conseil des Prud'hommes.

Aussi, rares sont les litiges qui leur sont soumis par les travailleurs algériens, d'autant plus que les organisations françaises sont peu pressées de les assister : ce qui les oblige à faire appel à un avocat qu'ils ne peuvent généralement pas payer.

MALADIE

La présence des « bidonvilles » dans toute la France et aux portes mêmes de Paris n'est un secret pour personne.

Ces baraquements construits en bois couvert de papier goudronné, sans eau, sans électricité, abritent 5 à 6 personnes.

Plusieurs milliers sont ainsi entassés dans ces taudis. Exposés aux plus graves maladies, plusieurs dizaines ont perdu la vie. Le manque d'hygiène les rend perméables à cette terrible maladie qu'est la tuberculose. Ils emplissent les hôpitaux, quand ils peuvent y être admis, les 16 % de l'hôpital de Brévannes sont des travailleurs nord-africains. Le nombre des dossiers en attente est le triple de celui des admis. Quand on sait que les 75 % des travailleurs algériens sont âgés de moins de 35 ans, on mesure la gravité du problème.

Les conditions de travail des algériens émigrés sont très difficiles. Elles sont caractérisées par une discrimination flagrante et se trouvent à la merci de l'arbitraire des directions.

Les patrons dénoncent à leur aise les contrats de travail sans même avoir l'avis de l' « inspection du travail ». Ils licencient à leur guise pour [redacted] retour.

8° Reconnaissance des fêtes musulmanes comme fêtes légales, donc fériées.

9° Lutte contre l'arbitraire et la répression.

GREVES DECLENCHEES PAR LES PARTIS NATIONALISTES

Les événements actuels amènent certains dirigeants nationalistes à prendre des décisions d'une très grande gravité. Parmi ces décisions il y a l'ordre d'une grève générale de la masse.

Une grève nécessite une grande préparation, une grande organisation et les conditions doivent être étudiées sérieusement.

Une grève de 8 jours a été déclenchée fin janvier 1957. Les conséquences ont été désastreuses pour les travailleurs.

Le travailleur algérien est prêt à tout donner pour sa liberté, mais il appartient à quelques dirigeants de cesser de jouer avec l'avenir de notre peuple.

Nous sommes quant à nous conscients des intérêts des travailleurs Algériens et nous les mettons en garde contre une agitation incontrôlée qui dessert les causes pour lesquelles les initiateurs de telles grèves se flattent de travailler.

Les objectifs de cette grève doivent être proportionnés à l'ampleur de la lutte, mais la cohésion à l'unité dans cette lutte est indispensable.

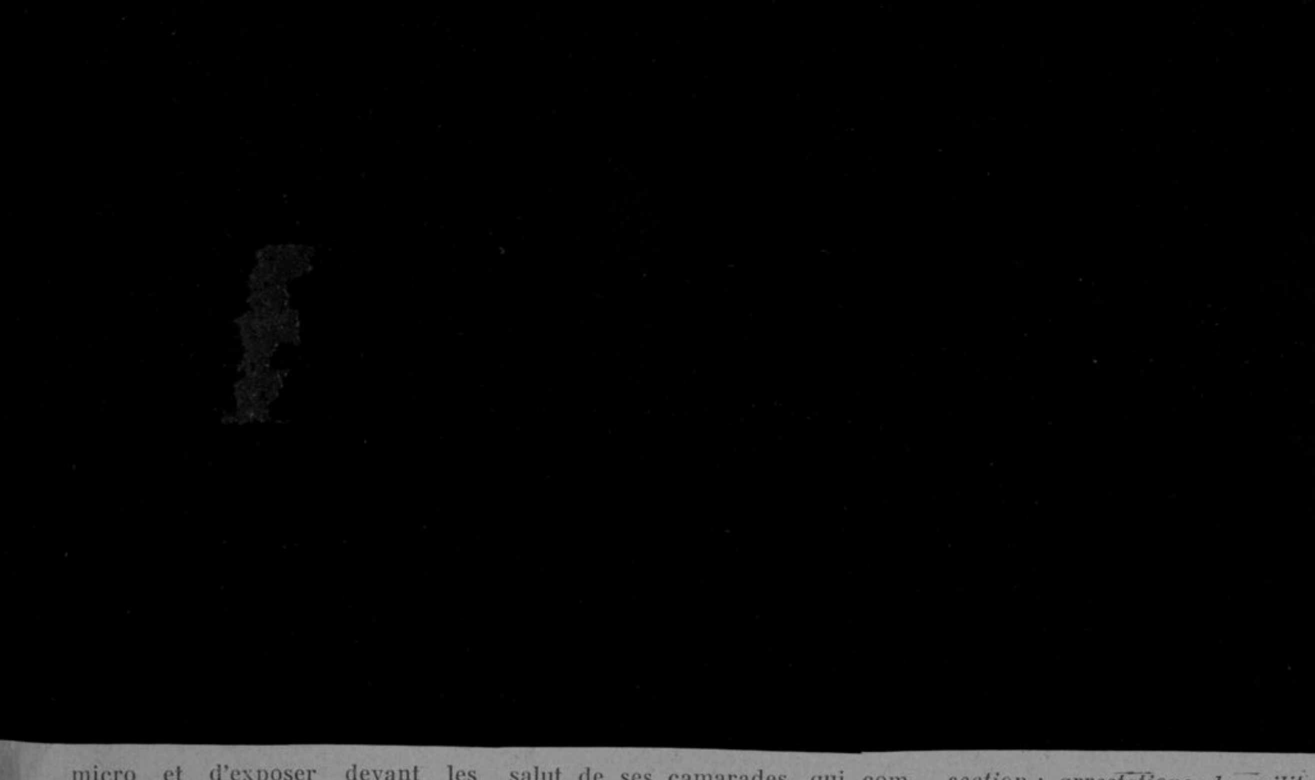
LA PAROLE AUX DÉLÉGUÉS

(Suite de la page 2.)

rie n'a depuis la conquête accepté la domination française. 37 révoltes ont éclaté depuis 1830, la population musulmane toute entière a soutenu l'émir Hadj Abdelkader dans sa lutte contre l'armée française. Même ceux qui refusent de donner à cela le nom de sentiment national algérien doivent tenir compte de ce fait indiscutable. Devant les spoliations, les brimades, la discrimination et les injustices, dont nous sommes victimes depuis 27 ans, un sentiment commun est né en nous. A force de voir les choses changer, le sentiment se transforme lui-même en celui de vouloir être chez nous les maîtres, de gérer nous-même les affaires de l'Algérie, en un mot, être indépendants avec notre parlement, avec notre constitution afin que les affaires politiques soient orientées non vers les défenses de privilèges de gros possédants européens, mais pour la défense des intérêts de la population algérienne entière.

Fournit ensuite en s'appuyant sur une documentation très riche, des faits qui établissent que la prétendue « Mission civilisatrice de la France » n'a été qu'une effroyable enquête, qui n'avait pour but que la spoliation du peuple algérien, et l'accaparement de ses terres riches et fertiles. Il faudra donc demain tenir compte de ces faits dans notre programme de reconstruction de l'Algérie nouvelle.

B.R. (Roubaix). — Est très heureux de pouvoir prendre le micro et d'exposer devant les congressistes les problèmes qui se posent à ses camarades et à lui-même; à Roubaix, il insiste tout d'abord sur les conditions des travailleurs français qui sont meilleures que celles des travailleurs algériens, alors que le travail qu'accomplissent les algériens est beaucoup plus pénible. Les dirigeants syndicalistes ne font rien pour mettre fin à ces discriminations malgré leurs belles paroles. C'est pour échapper à la misère effroyable qui règne dans leur pays, que les algériens s'exilent. Ils se privent de loisirs et mènent une vie très modeste pour pouvoir envoyer le mandat mensuel à leur famille; mandat qui est pour une, une question de vie ou de mort car il n'existe pas de caisse d'assistance en Algérie pour secourir ceux qui ne trouvent pas d'emploi. C'est le colonialisme qui est responsable de cette situation lamentable du travaileur algérien. Tous les efforts faits pour attirer l'attention de l'Administration, sont restés sans réponse. Rien pour les allocations familiales, la sécurité sociale, les prestations familiales, rien pour les malades, pour les enfants et les vieillards. Cette administration composée de bureaucrates qui ne font rien, absorbe les devises de l'Etat et constitue une plaie.



Récemment lors d'une visite que j'ai faite à quelques camarades hospitalisés à Roubaix tous se sont plaints des mauvais traitements qu'ils subissent. « Les sœurs et les garçons de salle ne s'occupent jamais de leur sort et lorsqu'un malade leur demande quelque chose, ils font la sourde oreille même pour un comprimé d'aspirine qui ne vaut que vingt sous à peine. »

La création de l'U.S.T.A. était donc d'une nécessité absolue, car elle seule peut défendre ces « individus au teint basané » qu'on rencontre dans tous les coins de la métropole. Il faut donc œuvrer avec acharnement et persévérance pour «que vive cet arbuste qu'est l'U.S.T.A. »

H.H. (Valenciennes). — *Exprime sa profonde joie de voir l'U.S.T.A. se développer et rassembler tous les travailleurs algériens, en vue de mener la lutte pour la paix, la liberté et la dignité. Il salue les martyrs qui ont perdu la vie pour que le peuple algérien connaisse un sort meilleur. Il dénonce ceux qui les présentent comme des gens arriérés, ceux qui prétendent qu'il existe des rivalités entre berbères et orabes pour semer la division. L'Algérie avant la conquête était un pays riche, qui ne connaissait pas la tuberculose et l'alcoolisme « ces ennemis mortels de la vie sociale ». H.H. termine en appelant à l'unité d'action des travailleurs algériens et français ainsi qu'au prolétariat international.*

O.A. (Roubaix). — Apporte le salut de ses camarades, qui comme lui sont persuadés que malgré tous les obstacles, l'U.S.T.A. triomphera. Il dénonce les perquisitions et les arrestations arbitraires de la police, les interrogatoires brutaux dont il a été victime dans les locaux de la police à Roubaix, par des inspecteurs qui souhaitaient lui faire avouer qu'il faisait de la politique, alors qu'il n'était que syndicaliste. Cela n'est pas un cas isolé. Ainsi notre secrétaire de la métallurgie de Roubaix, est toujours détenu arbitrairement. Il faut que l'U.S.T.A. proteste énergiquement, car il ne faut rien attendre de la C.G.T. qui « profite de nous, tout comme le colonialisme ». L'U.S.T.A. correspond donc à un besoin profond : celui de la défense des travailleurs algériens. O.A. se déclare très fier d'appartenir à cette centrale « purement algérienne et démocratique», salue les congressistes et les frères martyrs de Melouza.

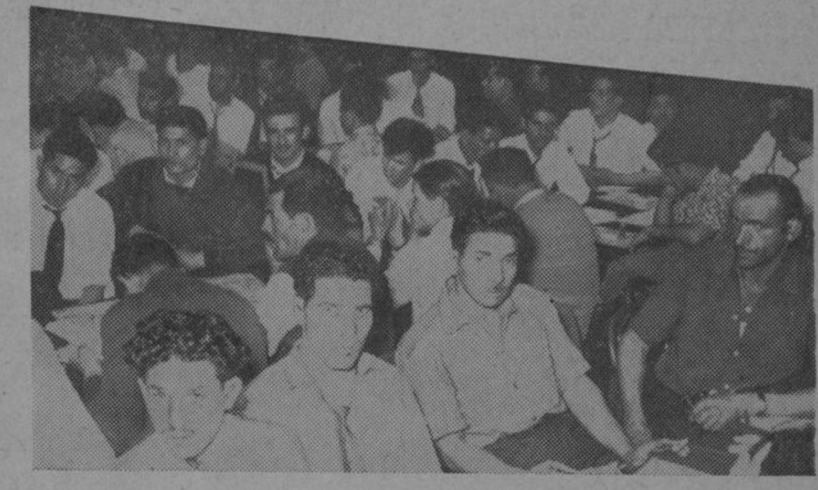
B.Y. (métallurgie : Hadongange) (Est). — *Salua le congrès et les syndicalistes internés en Algérie. L'U.S.T.A. est une centrale purement algérienne et demain dans l'Algérie libre, ce syndicat continuera à défendre les revendications des travailleurs algériens. La tâche qui nous attend est immense, car il nous faudra reconstruire toute la société algérienne. L'U.S.T.A. poursuivra donc sa lutte, même lorsque notre pays aura recouvré sa liberté.*

M.M. (Paris). — Considère que la création de l'U.S.T.A. est indispensable car les algériens souvent illettrés ignorent les lois du travail, et parfois même la langue de l'employeur. Le colonialisme est le seul responsable de cette ignorance de notre peuple, et il a freiné consciemment la scolarisation des musulmans. Il faudra donc réarmer nos compatriotes sur le plan matériel et moral, et faire une politique inverse de celle du colonialisme.

Les algériens rencontrent des difficultés, lorsqu'ils cherchent de l'embauche. La direction est arrogante, provocatrice et profite de prétextes secondaires pour supprimer les quelques avantages sociaux, dont bénéficient les travailleurs algériens. Cela s'est produit notamment lors de la grève des 8 jours. Quant aux dirigeants de la C.G.T., ils sont plus prodigues de paroles d'apaisement que d'actions pour soutenir les revendications des algériens. Aussi l'U.S.T.A. a été accueillie avec le plus grand espoir par nous, parce qu'elle est purement algérienne, parce qu'elle nous comprend et nous défend. C'est pourquoi malgré tous les obstacles, l'U.S. et l'abnégation de ses membres. T.A. peut compter sur le sacrifice

F.A. (Longwy). — *Responsable métallurgie et bâtiment. — Par des difficultés qu'a rencontré sa section : arrestations de militants, saisie de matériel, des cartes et cotisations du syndicat. C'est à la suite de démarches pressantes auprès du préfet, du Procureur de la République, du maire, du ministre de l'Intérieur, que la section a été reconnue. Le 30 mars 1956, la région de Longwy était encerclée par la police mobile et les C.R.S., procédaient à un ratissage monstre, vérifiant l'identité des Algériens avec force brutalités. Quelques-uns ont même été attachés face au mur et sont restés pendant deux jours, dans cette position, sans manger ni boire. Voilà comment sont traités d'honnêtes travailleurs en France. Ajoutons que les conditions de vie des travailleurs algériens sont déplorables. Vivant entassés dans les locaux étroits, et inconfortables, nous ressemblons à des « Lapins de Garenne ». Malgré leur ancienneté, et leur qualification, aucun algérien n'a de droits identiques à ceux des autres émigrés espagnols, polonais ou italiens. Nos demeures, inutile d'en parler. Aucun confort, aucune hygiène. L'humidité nous trempe les os. Quant aux centres d'accueil, nous sommes entassés à dix dans une pièce, et nous payons chacun 3.500 francs par mois.*

Voilà pourquoi nous mettons tout notre espoir dans l'U.S.T.A., car seule, cette centrale nous défendra. Nous lui souhaitons tous bonne chance et nous saluons nos camarades syndicalistes, et en particulier Ramdani, internés dans les camps d'hébergement en Algérie.



K.K. (Sous-le-Bois). — Salue ses camarades présents et ceux qui croupissent en prison ou dans les camps. La création de l'U.S.T.A. est une victoire importante de la classe ouvrière algérienne. Malgré la répression, une propagande hostile, les intimidations d'un patronat rapace, rien au monde n'empêchera l'U.S.T.A. de continuer sa lutte jusqu'à l'aboutissement de ses revendications sociales, économiques et nationales.

K. remercie les camarades français venus témoigner leur solidarité à l'U.S.T.A. « Ils sont la preuve que l'amitié qui lie nos deux peuples n'est pas un vain mot et ils sont la preuve qui concrétise et galvanise les énergies nous unissant depuis toujours. »

K. félicite les dirigeants de l'U.S.T.A. qui ont fait preuve d'initiative, de dévouement, d'abnégation, et qui ont su défendre en tous cas les intérêts des travailleurs algériens.

L. (Paris). — *Se déclare d'accord avec les principaux points du rapport moral, mais il voulait apporter quelques précisions. « Il ne faut pas employer dans une même réprobation la masse des militants de la C.G.T. dont certains sont des éléments révolutionnaires et démocrates, et leurs dirigeants.*

Les travailleurs français subissent la même exploitation que nous, et le colonialisme et le capitalisme sont notre même adversaire. « Il faut donc distinguer soigneusement le colonialisme et ses serviteurs du gouvernement du peuple français fidèle aux traditions démocratiques et révolutionnaires, ce peuple qui est, et qui doit être le plus grand allié du peuple algérien, dans sa lutte émancipatrice. » Les dirigeants de la C.G.T., eux, utilisent des méthodes antidémocratiques et contraires aux principes fondamentaux du syndicalisme. « S'ils nous combattent, c'est parce que nous rejetons leur endoctrinement et nous refusons d'adhérer au P.C. Nous, travailleurs algériens, nous sommes pour l'internationalisme prolétarien qui implique une solidarité avec tous les autres travailleurs et c'est pourquoi notre plus grand désir est de lutter dans l'unité comme nous l'avons fait dans différentes occasions avec la classe ouvrière française. Bien que nos objectifs soient sur certains points quelque peu différents de ceux de nos camarades français; il est de notre devoir de lutter avec eux contre le patronat.

Les travailleurs algériens sauront dénoncer les manœuvres de diversion et de division de la C.G.T. et rejetteront le totalitarisme qu'ils abominent. Quant aux travailleurs français, je pense qu'il faut entreprendre parmi eux, et ce, malgré toutes les difficultés actuelles un travail qui tende à leur faire comprendre nos aspirations légitimes. Il faut leur expliquer l'identité de nos objectifs, en ce qui concerne leurs revendications sociales, leur montrer les injustices supplémentaires qui accablent la classe ouvrière algérienne, leur parler des liens historiques qui ont uni et qui unissent nos deux peuples.

..L. donne des exemples concrets qui démontrent avec quel acharnement la direction cégétiste, essaie de freiner le développement de l'U.S.T.A. (tracts, provocations, collusion avec le patronat et la police, création d'une A.G.T.A. fantôme ».

L. conclut en appelant à la solidarité et à l'unité d'action des classes ouvrières françaises et algériennes, pour la liberté, la dignité, la démocratie.

B. (Est). — Trouve que le rapport moral ne donne pas assez de détails sur les revendications particulières des travailleurs algériens ».

BA. (Est). — Remarque tout d'abord que les algériens retrouvent en France la même exploitations et la même injustice qu'en Algérie.

Puis il donne un aperçu de la situation misérable dans laquelle se trouvent les travailleurs algériens dans la région de l'est de la France.

« Les travailleurs qui sont embauchés exclusivement pour les travaux les plus durs subissent toutes les injustices. »

Dans le domaine de l'habitat.

« J'ai constaté dans plusieurs secteurs de l'Est, dans les Ardennes, Meurthe-et-Moselle, dans la Moselle, que la majorité des Algériens loge dans des bâtiments qui appartiennent à la Préfecture. Ils payent de 2.500 à 3.000 frs par mois bien qu'ils demeurent 5 à 10 par chambre. Ils n'ont droit ni aux couvertures, ni aux draps, ne possèdent ni eau courante, ni éclairage et l'humidité de ces bâtiments est atroce et cause de toutes sortes de maladies. Depuis la construction de ces bâtiments qui datent depuis de nombreuses années, le matériel d'ameublement n'a jamais été changé. Il y a à Metz, où résident 300 nord-africains, une caserne, la caserne « Craiant » où chaque algérien paye 2.400 frs par mois, alors qu'ils sont entassés de 5 à 10 dans une même chambre et il est fréquent de trouver des locataires supplémentaires. Ces conditions insalubres sont la cause de nombreuses maladies. »

Et plus particulièrement la tuberculose, dont plus de 50 % en sont atteints.

Mais il est difficile à un algérien de se faire soigner dans un hôpital. Nous devons dénoncer cela, car nous constatons que même sur le plan humain ici en France, et au nom de la démocratie, on agit envers nous par une discrimination des plus racistes.

Je dis cela parce que le Gouvernement français qui fait venir la main-d'œuvre étrangère européenne, lui assure logement et bien-être dans de nouvelles cités. Ces étrangers sont logés deux par chambre à un prix dérisoire, leurs draps leurs sont changés une fois par semaine.

Le travail leur est assuré et toutes les mesures d'hygiène, soins, sont mis à leur disposition.

(Suite page 5.)

La parole aux délégués

(*Suite de la page 4.*)

Pourquoi cette distinction ? C'est ce que doit dénoncer le Bureau fédéral afin que l'on sache que l'ouvrier algérien est traité comme un esclave.



Autre chose encore, je constate dans cette même région que le Gouvernement français et le patronat faisant venir la main-d'œuvre étrangère trouvent toutes sortes de prétextes pour licencier une très grande partie des travailleurs algériens, malgré leur grand nombre d'années d'ancienneté, et ces derniers sont jetés dans la rue.

Il arrive qu'aujourd'hui, une très grande partie des algériens se trouve en chômage et privée des secours de la caisse de chômage.

D'autre part, ces derniers ne travaillant plus, sont chassés des taudis dans lesquels ils résidaient.

N'ayant plus de travail, de domicile, de secours, où peuvent aller ces algériens ?

Tout l'appareil policier à leur trousses, et la loi scélérate du 20 mars 1956 ne leur permet plus de rentrer chez eux. Où veut-on en venir en continuant cette politique de misère, de dégradation raciale et d'injustice.

J'aurais voulu que la fédération de France dénonce tous ces méfaits qui sont nuisibles à la bonne entente et à la compréhension du peuple français et du peuple algérien, mais les faits sont là, et la misère et les injustices sont trop criardes pour ne pas les dénoncer.

La répression policière est des plus sévères. Tout algérien arrêté dans la rue 4 à 5 fois par jour, est malmené et maltraité, par des agents qui emploient des termes dégradants pour l'individu.

Nous avons dit qu'ils étaient privés de logement, de travail et de secours, les questions lui sont posées dans ce sens :

Où loges-tu ?
Où travailles-tu ?
Que manges-tu ?

N'ayant rien, il répond toujours par rien..., et sans donner de justifications, il est emmené, arrêté, incarcéré, et les juges trouvent des prétextes pour le condamner.

Ce sont de telles choses qu'il fallait citer dans le rapport.

En ce qui concerne l'apprentissage des métiers, les algériens ne sont pas admis.

Quand des algériens se présentent à l'embauche, tout prétexte est utilisé pour leur signifier un refus sec et catégorique.

Un exemple entre autres ?

A l'usine : U.C.P.I.M. à Hagondange, tout algérien qui se présente à l'usine n'est pas admis. La direction a même ordonné à un garde chiourme qui se trouve à la porte, que chaque fois qu'un algérien se présenterait pour demander du travail, il fallait le pourchasser à coups de matraque, et si cela ne suffisait pas on lui donnerait une mitraillette.

Voilà à quoi tient la vie du travailleur algérien qui ne cherche qu'à vivre et à faire vivre sa famille.

Tous ces faits ont été constatés par nous lors de nos tournées et des contacts permanents que nous avons avec la masse des travailleurs algériens émigrés en France.

Ce qui fait que, le rôle de notre organisation syndicale devient de plus en plus important par le fait même de cette situation lamentable dans laquelle se trouvent des travailleurs algériens.

Il ne faut pas sous-estimer la tâche qui nous attend et plus particulièrement nos responsables dans l'organisation de cette masse au sein de l'U.S.T.A. pour la conduire et la guider dans la lutte contre l'injustice et pour le bien-être.

D'autres que moi ont déjà parlé de la répression policière qui s'abat sur notre organisation syndicale et plus particulièrement sur nos responsables.

Ces derniers en butte aux intimidations sont parfois arrêtés et maintenus, dans les locaux de la police pendant des heures et des heures, sans justification valable, ce qui veut dire qu'on veut nous empêcher de nous organiser, de former des travailleurs algériens syndicalement, et les mener au triomphe de leurs aspirations légitimes sur le plan national et revendicatif.

C'est la tâche qui nous attend, camarades.

Nous devons aller de l'avant, nous devons prendre conscience de la responsabilité qui nous incombe envers notre peuple et sa classe ouvrière. Ceci dit, la tâche essentielle que nous avons eu dans notre région a été celle de la défense des travailleurs contre toutes ces injustices que j'ai citées plus loin, et d'autres encore qui ont rapport aux revendications particulières des algériens.

En plus des obstacles, que nous rencontrons du côté Administration et patronat, nous avons nous aussi dans notre région, subi les mêmes attaques de la part des dirigeants de la C.G.T.

Mais cela n'a pu nous arrêter dans notre marche en avant pour la défense des travailleurs algériens, c'est aussi vrai qu'aujourd'hui notre organisation est de plus en plus florissante, et la preuve en est par la participation d'un grand nombre de responsables syndicaux de notre région à ce Congrès.

Il faut donc persévérer dans cette voie, pour construire une véritable organisation ouvrière algérienne.

UN DELEGUE
DE L'EMIGRATION ALGERIENNE
EN BELGIQUE

Salue ses frères algériens et déclare que les différents problèmes soulevés se posent aussi pour les algériens de Belgique. Cependant les difficultés sont moins grandes qu'en France, et les Algériens résidant en Belgique bénéficient des mêmes droits que le Belge. Cela semble paradoxal, car le statut de 1947 a octroyé la citoyenneté française à tous les algériens qui ont versé abondamment leur sang en Italie, en Allemagne et ailleurs. Le véritable responsable de cet état de chose est le colonialisme.

L'orateur raconte comment embauché comme ouvrier spécialisé en 1946, chez Citroen, il a dû pour échapper aux mesures de répression et d'intimidation, émigrer en Belgique, où les conditions sont meilleures. Il conclut en souhaitant bonne chance et bon courage à ses camarades Algériens.

M. (Citroen) souligne la collusion qui existe entre la C.G.T., les pseudo-patriotes et la Police. Ainsi notre responsable de la cellophane, maltraité par des rénégats algériens a été arrêté par la police deux jours après et réside toujours en France : à Fresnes.

Chez Citroen où travaillent 3.000 algériens, les difficultés et la répression sont terribles, mais les travailleurs algériens puisent dans la justesse de leur cause, la force nécessaire pour surmonter tous les obstacles. Il conclut en espérant que le prochain congrès tiendra ses assises à Alger.

L.Y. (délégué de Roubaix), expose les problèmes de la femme algérienne. Depuis un siècle et demi, le sort de la femme algérienne a été assez indifférent au monde entier. Le colonialisme n'est pas étranger à la terrible exploitation qu'ont subi les femmes algériennes dans leur pays, et même en France où il existe une grande discrimination sur le plan économique, social et familial entre les femmes algériennes et françaises. L'U.S.T.A. peut seul défendre les femmes, mettre fin à leur exploitation et leur assurer un avenir dans une Algérie libre et démocratique.

N.M. (REGION PARISIENNE)

Avant de présenter son allocution, rappelle qu'il y a un an le peuple Hongrois s'est soulevé contre la dictature. Ce mouvement spontané et démocratique a été noyé dans le sang. L'U.S.T.A. a pris position pour la défense du peuple Hongrois et a condamné la répression sauvage au nom d'un faux socialisme. Le désir du peuple algérien de se libérer est le même que celui du peuple Hongrois, mais alors pourquoi les socialistes français qui approuvent l'action du peuple hongrois sont ceux-là même qui mènent la guerre d'extermination contre le peuple Algérien.

Le rapport présenté par notre secrétaire général a défini les revendications particulières des travailleurs algériens dans les domaines de la sécurité sociale, les allocations familiales, l'emploi et la classification professionnelle. Il ne faut pas que ces revendications ne soient que des paroles en l'air, car une chose est de prendre conscience de l'exploitation colonialiste et de la dénoncer, autre chose est de mener la lutte pour le triomphe de ces idées.

Nous insistons sur la nécessité pour les délégués de mener une propagande incessante auprès de leurs camarades, à l'atelier, à l'usine, dans les foyers, en tout lieu pour leur faire comprendre la nécessité de s'organiser dans l'U.S.T.A. qui groupe les algériens de toute opinion et leur permet de s'exprimer dans la plus grande démocratie qui est indépendante des syndicats français et de leurs appareils. Il faut dénoncer inlassablement les basses manœuvres des staliniens de la C.G.T. qui derrière les paroles démagogiques ne cherchent qu'à utiliser les algériens comme une masse de manœuvre pour leurs opérations politiques. Il faut montrer aux travailleurs français que les algériens sont capables de s'organiser eux-mêmes

(Suite page 9)



Discours d'ouverture

(*Suite de la page 3*)

L'AFFAIRE MELOUZA

Nous sommes fiers de l'idéal qui caractérise tous les syndicats libres : fraternité, liberté, le respect de la personnalité humaine et de toutes les opinions.

Nous condamnons ceux qui ont organisé de tels crimes au mépris des intérêts supérieurs de l'Algérie, et nous nous inclinons une fois de plus devant la mémoire de ces victimes, qui avaient pour seul crime d'avoir une opinion qui ne plaisait pas à certains éléments.

UNITE DU MOUVEMENT SYNDICAL
EN ALGERIE

Nous estimons que l'unité syndicale est indispensable en Algérie, qu'il ne doit y avoir aucune divergence.

Tous les Algériens sans distinction de race ni de religion, auront leur place dans cette organisation. Nos camarades travailleurs européens seront à nos côtés, sur le même pied d'égalité.

Une fois l'Algérie libérée et le racisme disparu, nous sommes certains que la cohabitation sera meilleure. La confiance rétablie, nous marcherons la main dans la main pour la construction d'une Algérie nouvelle, de notre Algérie à tous.

L'aide technique des européens d'Algérie nous est indispensable. Nous avons besoin de leur savoir. Un million d'européens débarrassés de certains des leurs qui n'ont de soucis que pour leurs intérêts personnels, est appelé à vivre avec nous.

La majorité d'entre eux sont des ouvriers d'usines, des maçons, des manœuvres, des employés de Bureaux, et mêmes des ouvriers agricoles.

Unis dans une même centrale en toute fraternité, la démocratie syndicale sera la règle de notre lutte. L'adhésion dans tel ou tel parti politique est libre à tous. Chaque Algérien a le droit d'avoir ses préférences politiques. Toutes les opinions seront respectées. Nous veillerons à ce que chacun ait sa liberté, cette Liberté qui nous vaut tant de sacrifices, tant de souffrances, tant de peine, tant d'efforts.

Nous avons combattu et nous combattrons toujours pour la liberté. La liberté de pensée, d'expression, est assurée à l'intérieur de l'organisation syndicale.

Une résolution dans ce sens sera certainement soumise aux congressistes.

AUTODETERMINATION
DU PEUPLE ALGERIEN

Jusqu'à la dernière guerre mondiale, le mouvement syndical a vu son développement s'aggrandir, mais en principe l'action politique est restée presque étrangère à ces mouvements. Cet état de faits a favorisé l'installation du régime totalitaire, le nazisme et fascisme notamment en Italie et en Allemagne.

Nous savons ce qu'il est advenu par la suite. Durant plusieurs années tout le monde s'est trouvé plongé dans une guerre atroce, dans la misère et dans la désolation.

L'enseignement que tous les travailleurs du monde ont tiré de ces événements consiste en ceci : Ils ont réalisé que le bonheur et le bien-être d'un peuple ne peut se faire que par l'institution d'un régime démocratique libre.

Si nous regardons de près les régimes tels que celui de l'U.R.S.S., nous trouvons que ce qui favorise l'installation et le maintien de ce régime totalitaire, c'est la main-mise des partis politiques sur les syndicats ouvriers. Ce qui a créé le muselage de la classe ouvrière.

Donc l'U.S.T.A. doit s'occuper de très près de l'action politique de son pays, nous considérons que la justice sociale en Algérie est conditionnée par l'installation d'un régime démocratique.

Nous ne sommes pas seuls dans cette orientation. Les syndicats marocains et tunisiens nous ont ouvert la voie et le slogan *pain, paix et liberté*, qui caractérise la lutte du syndicalisme libre, doit être appliqué dans la mesure la plus large.

Nous considérons aussi que le régime colonial est le régime de la misère, responsable de la situation actuelle de notre peuple. Ce régime anti-démocratique a permis l'installation de toutes sortes d'arbitraires, dans tous les domaines.

Le bonheur, le bien-être, ne peuvent avoir lieu sans qu'il y ait un changement radical de ce régime, basé sur une discrimination qui a favorisé une partie des Algériens par rapport à une autre.

ARRET DE LA GUERRE D'ALGERIE

Robert Lacoste, devant le congrès socialiste de Toulouse, a déclaré :

« Capitulation ou Indépendance de l'Algérie. »

Il s'entête donc à continuer la guerre en Algérie, à poursuivre ce qu'il appelle pacification. En réalité, il n'y a jamais eu de pacification au sens propre du mot. Est-ce une pacification d'envoyer une escadrille de 100 avions lâcher des bombes sur les douars : d'El-Milia et de Tebessa ?

Le peuple français et sa classe ouvrière savent qu'il y a une guerre et une véritable guerre en Algérie.

Il faut que cesse ce massacre, camarades, nous souffrons, nous, algériens, physiquement et moralement.

La classe ouvrière française, j'en suis certain, ne veut pas la guerre d'Algérie au même titre que nous. Il y a un moyen de l'arrêter, ce moyen nous a donné plusieurs précédents : le Maroc, la Tunisie, l'Indochine.

Pourquoi ne pas employer la même méthode, celle qui consiste à réunir autour d'une même table les deux parties.

Voilà la seule solution possible et la seule solution démocratique.

L'expérience nous a montré aussi que la force, même si elle est baptisée pacification ne résout aucun problème.

Il nous reste un espoir malgré tout, cet espoir réside dans le peuple français, dans la classe ouvrière française.

Au moment où des centaines et des centaines d'hommes tombent des deux côtés, où le moment où le fossé s'élargit, s'approfondit, de plus en plus, il est temps d'agir, il est temps de faire quelque chose.

Il est temps aussi, avant que cela ne soit trop tard, qu'une action soit menée par la classe ouvrière française.

Une fois la paix revenue, l'amitié de nos deux peuples libres et égaux sera maintenue et se développera dans la concorde et la dignité.

RAPPORT MORAL

Le projet de rapport moral comprend deux parties : l'une qui traite de la situation économique et sociale de l'Algérie, l'autre le problème de l'émigration.

Pourquoi l'Algérie occupe-t-elle aujourd'hui une des premières places dans la géographie de la faim ? La responsabilité en incombe au seul colonialisme.

Le rapport établit le mécanisme de l'expropriation des Musulmans. Pour râfler les terres des Algériens, le colonialisme a utilisé aussi bien l'appareil militaire que l'appareil législatif et judiciaire. La conséquence, c'est la concentration des terres entre les mains d'une poignée de colons et ce contresens économique que constitue la production viticole prolétarienne. A côté de cette féodalité agraire toute puissante vit une importante classe desheritée et misérable : le paysanat algérien. Que représente-t-il ?

Quantité négligeable et négligée, à côté de la féodalité agraire, masse inorganisée, mal équipée, elle ne joue pas, par suite des conditions dans lesquelles l'impérialisme l'a contrainte à vivre, le rôle qui devrait être le sien par rapport à sa densité. La misère et le paupérisme, voilà son lot.

Ce paysannat non organisé, contraint à vivre dans une autarcie familiale nuisible au progrès économique, rassemble 500.000 familles, soit près de 2.500.000 Algériens, cultivant leur lopin avec un outillage archaïque et vivant en dehors de tout circuit économique moderne.

La réforme agraire, telle est la seule voie permettant d'intégrer dans le circuit des échanges nationaux et internationaux cette masse de consommateurs, qui représentent le marché indispensable au développement de l'industrialisation du pays en partant de son développement économique. La réforme agraire, c'est-à-dire la redistribution des grosses propriétés foncières accaparées par les féodaux, telle est la seule et unique voie qui permettra à la masse des millions de fellahs de pouvoir accéder au bien-être, au progrès et à la culture.

Les expropriations massives des terres qui ont démuni les Algériens de leur principal moyen d'existence et de production, l'application du régime foncier français, notamment les lois de 1863 et 1873 qui ont permis l'expropriation de 700.000 ha, l'accroissement de la population depuis la seconde moitié du XIXe siècle, et le fait que l'Algérie est un pays essentiellement agricole ont été les principaux facteurs qui ont permis la formation d'un prolétariat algérien.

Chassées par la misère d'une terre qui ne peut subvenir à leurs besoins, 700.000 familles rurales, soit près de 4 millions d'Algériens, ont afflué dans les villes.

Le prolétariat algérien concentré dans les bidonvilles, affamé et paupérisé, présente des revendications que l'U.S.T.A. se doit de défendre.

Exploité jusqu'à ses dernières limites, exposé constamment à la famine et aux fléaux sociaux, il connaît un sort des plus tragiques et représente de par son nombre le fond même du problème algérien.

Sur 1.400.000 familles qui composent la population algérienne musulmane, 800.000 sont prolétariennes. 700.000, soit près de quatre millions d'individus, forment, nous l'avons dit, le prolétariat algérien rural.

Avant 1830, le salariat rural n'existait pour ainsi dire pas. L'exploitation des terres se faisait plutôt sous la forme de l'association; le travailleur était moins un salarié qu'un associé. Le louage des services était mutuel et non rémunéré en espèces.

En moins de cent ans, la société algérienne a été complètement modifiée. Quatre millions d'êtres humains, tombés au plus bas degré de l'échelle sociale, sont devenus instruments d'exploitation.

Le régime colonial voue l'Algérie au rôle de producteur de matières premières et de main-d'œuvre à bon marché. L'industrialisation, qui est bloquée par tous les moyens, ne permet en aucune façon au travailleur algérien de trouver dans son propre pays un travail rémunérateur. Chômeur, il doit s'expatrier pour tenter de faire subsister sa famille. E. pourtant, les richesses du sol et du sous-sol sont incalculables. Le prolétariat algérien pourrait, si les ressources du pays n'étaient accaparées, le développement industriel bloqué, œuvrer à la production des produits manufacturés et de l'outillage qui fait défaut. Mais, pour ce faire, il faudrait abolir le régime colonial, obstacle au libre développement économique, social et culturel de l'Algérie.

QUELLE EST LA SITUATION PHYSIQUE DE CE PROLETARIAT ?

Quelle est la situation physique de ce prolétariat ?

Déjà tragique, la condition physique du prolétariat et du peuple algérien en général a été, par suite de la guerre, terriblement soumise à l'épreuve. Les famines et les épidémies, que l'impérialisme se vante à chaque instant d'avoir enrayées, ont fait leur réapparition et exercent sur ces masses extrêmement affaiblies des ravages effroyables. Les morts par innanition ou « mort naturelle » ne se comptent plus. Pendant une épidémie de typhus, on enterrait les squeletes humains dans de véritables fosses à cadavres. Il suffit de parcourir le soir les rues d'Alger où dorment sur les trottoirs des centaines de pauvres hères ou d'examiner les groupes d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards presque totalement nus, que la misère a fait affluer vers les villes et qui, chaque matin, fouillent les poubelles, disputant aux chiens et aux chats les restes des repas, les chiffons et les boîtes de conserves vides. pour se faire une idée de l'incroyable drame humain qui se déroule en Algérie.

QUELLE EST LA SITUATION SOCIALE ?

L'analphabétisme est monnaie courante. Il règne dans les campagnes comme dans les villes, cause de véritables déboires dans une période particulièrement «paperassière» et maintient la société algérienne à un très bas degré intellectuel : ignorance, qui est une des principales plaies, sinon la plus grave, de l'Algérie, est pour beaucoup dans la pauvreté sociale de son peuple.

Elle rend impossible tout échange intellectuel à l'intérieur du pays et avec le reste du monde. Par suite, elle maintient les masses algériennes hors de l'évolution universelle. Par contre, elle facilite la division morale de l'impérialisme, fidèle à sa devise « Diviser pour régner », s'était proposé d'appliquer en vue d'affaiblir le peuple algérien pour l'asservir et l'exploiter.

En s'opposant à l'enseignement moderne de la langue arabe — langue nationale de lAlgérie —, tout en distribuant au compte-gouttes celui de la langue française, cet impérialisme pratique une politique d'obscurantisme dont les effets se révèlent incalculables (voir annexe).

L'augmentation de la population algérienne est diversement interprétée. Le colonialisme français, masquant son esprit d'exploitation, puise là son principal argument pour se donner un caractère humanitaire. L'augmentation démographique n'est pas la conséquence d'une amélioration matérielle; elle semble au contraire, suivant l'avis de sociologues éminents, résulter de la misère sociale.

L'augmentation de la population algérienne, loin d'être jugée comme un résultat en faveur du maintien du « statu quo », comme le voudrait l'impérialisme, est au contraire la raison essentielle qui ordonne la révolution économique et politique de l'Algérie.

COMMENT SE PRESENTE LA SITUATION ECONOMIQUE ?

Les conditions dans lesquelles produit ce prolétariat sont dégradantes.

L'expression « faire suer un burnous » n'est guère parfaite et illustre de judicieuse façon l'asservissement du prolétariat algérien.

Celui-ci atteste en premier lieu une effarante infériorité technique. C'est là la condition première que lui a conférée et maintenue l'impérialisme pour le rendre propre à l'exploitation. Les fonctions les plus dures et les moins rémunérées lui sont réservées.

L'agriculture, par l'intermédiaire de la féodalité agraire, absorbe la grande partie de ses forces. Vendanges et taille de vignes, fauchage, et tous les travaux rudimentaires l'occupent de telle façon qu'il fait partie intégrante de l'exploitation au même titre que le cheptel vif et les instruments aratoires.

Dans les villes, le prolétariat algérien est appelé « ouvrier non qualifié » ou « journalier »; il s'adonne à tous les travaux qui ne requièrent pas de connaisances spéciales : portefaix, commissionnaire, manœuvre. Il est évincé de ces emplois dès qu'on peut se passer de lui et jeté sur le pavé.

Si le chômage dure, le voilà devenu « opportunément » camelot, cireur, vendeur de journaux ou tenant un commerce provisoire voué à la ruine. Aucune garantie sociale, en premier lieu la stabilité, ne lui est donnée.

La main-d'œuvre à bon marché est la seconde caractéristique économique du prolétariat rural algérien. S'inspirant des méthodes racistes et exclavagistes, le colonialisme, officiellement, a poursuivi à son égard une politique de bas salaire : la journée de 12 à 14 heures, dans les campagnes, est payée 1 fr. 50 de 1870 à 1914, 4 à 8 frs de 1914 à 1935, 8 à 12 fr. de 1935 à 1941 et 30 fr. pendant cette dernière guerre. Au nombre de un million huit cent mille, en 1954, les ouvriers agricoles étaient payés 250 fr. par jour.

Cette masse de travailleurs, en totalité algérienne, est exclue de tous les avantages sociaux accordés aux autres catégories de salariés.

La politique des bas salaires, de pure exploitation humaine, qui est la base de la richesse colonialiste, est une des causes essentielles de la misère du peuple algérien.

L'inorganisation est la troisième caractéristique du prolétariat rural algérien.

La féodalité agraire et l'impérialisme ont toujours craint l'union des travailleurs algériens, car cette union ne peut que combattre leur régime d'exploitation. Aussi ont-ils pratiqué une politique de division et de vexation envers ces travailleurs et menacé de licenciement ceux qui revendiquent une amélioration quelconque.

Le mouvement syndical, qui a pris de l'ampleur depuis 1936, a certes atténué dans les villes les méfaits de l'inorganisation des ouvriers. Mais, dans les campagnes, en dépit de tous ses efforts, le prolétaire agricole demeure exposé au chômage, comme d'ailleurs l'ouvrier citadin, et à l'exploitation.

C'est que la liberté syndicale effective repose sur des droits politiques souverains. Elle ne peut être garantie que par eux. Or, le travailleur algérien est privé de ces droits. Dès lors, il ne dispose plus de moyens de défense et de pression, comme le travailleur français, chez lequel la liberté syndicale peut trouver son plein épanouissement.

LE SYNDICALISME EN ALGERIE

Nous l'avons dit, le mouvement syndical, qui a pris de l'ampleur depuis 1936, a certes atténué dans les villes les méfaits de l'inorganisation des ouvriers.

Pourquoi cette ampleur ne s'est-elle pas étendue à la classe la plus laborieuse et la plus exploitée, c'est-à-dire les ouvriers agricoles ?

Quelles en sont les causes ?

En premier lieu, les Algériens n'avaient pas le droit d'organiser des syndicats et la seule organisation syndicale à laquelle ils pouvaient adhérer était la C.G.T., filiale de la C.G.T. de France.

Si, en 1936, la classe ouvrière française a pu conquérir certaines améliorations sociales, en Algérie il n'en a pas été de même. Les dirigeants syndicaux, en Algérie, tous communistes, s'occupaient davantage du recrutement pour leur parti que d'organiser les ouvriers.

Cette situation se perpétua jusqu'en 1942, date à laquelle les Alliés débarquèrent en Afrique du Nord et installèrent le Gouvernement provisoire à Alger.

Parmi les membres de ce gouvernement provisoire se trouvaient certains dirigeants du Bureau confédéral de la C.G.T.

La reconstitution du mouvement syndical de la C.G.T. s'est développé à une cadence accélérée. En 1943, et au début de 1944, ce fut une période de grande activité et de grand enthousiasme au sein de cette organisation, mais pas au point de vue structure syndicale.

Avec la présence des membres du Bureau confédéral, toutes les facilités lui étaient octroyées pour organiser les ouvriers.

Que firent les dirigeants de la C.G.T. ?

Ils avaient, entre autres moyens de pression sur les autorités, la priorité de distribution : des rations de force aux ouvirers, des bleus de chauffe, des vêtements de travail, des rations supplémentaires de ravitaillement, ainsi que des moyens de contrôle des ouvriers sur les chantiers, dans les entreprises et sur le autres lieux de travail.

Tous les locaux nécessaires étaient mis à leur disposition par les municipalités « France Combattante ». Des comités de quartier étaient sous leur direction, etc., etc...

Avec ces moyens, la C.G.T. devait pour le moins soutenir les revendications des travailleurs et améliorer leur situation.

Les dirigeants de la C.G.T. firent exactement le contraire.

Tous les ouvriers étaient syndiqués et, du fait qu'une partie du ravitaillement se trouvait entre les mains des dirigeants de la C.G.T., au lieu de combattre le colonialisme et l'administration. ils faisaient pression sur les travailleurs algériens pour le recrutement à leur parti.

La guerre continuait. La main-d'œuvre faisant défaut, la C.G.T. recrutait ou plutôt imposait aux Algériens d'aller travailler pour les colons, avec un salaire de misère. Il suffisait au colon de s'adresser au local de la C.G.T. pour avoir le nombre d'ouvriers qui lui manquait.

Tel a été le rlôe des dirigeants de la C.G.T. en Algérie pendant toute cette période.

En 1944, la délégation à Alger du Bureau confédéral convoque une conférence, les 10 et 11 juin, à laquelle n'assistèrent que les membres communistes. Une résolution générale fut adoptée, précisant qu'en participant à la guerre, les travailleurs français combattaient pour reconquérir leur liberté totale et les travailleurs algériens défendaient leurs intérêts.

Même à ce moment-là, les dirigeants communistes de la C.G.T. participaient au gouvernement provisoire de la France et, sur le sol même de l'Algérie, ils faisaient une diférence : pour les uns, la liberté totale, *et pour les autres, la défense des intérêts, comme s'il était possible, dans un pays colonial, de défendre les intérêts des masses sans conquérir la « liberté totale », c'est-à-dire le droit du peuple à disposer librement à son sort.*

Mais la C.G.T. s'opposait au mouvement d'émancipation nationale. C'est pourquoi elle fit violemment front avec les colonialistes, l'administration et le gouvernement, en participant au premier rang à la répression, dans le Constantinois, où tombèrent, victimes de la provocation, 45.000 algériens.

A partir de 1946, se rendant compte de l'importance du mouvement syndical dans la défense de la liberté et de la démocratie, des musulmans algériens manifestèrent leur désir de porter remède à cet état de fait et à cette obstruction des dirigeants communistes.

Ils s'employèrent à démanteler la position des dirigeants cégétistes par la voie légale, c'est-à-dire par la base; au sein des syndicats, ils s'efforcèrent de prendre en charge les responsabilités et la direction. Leur action et leur combattivité les amenèrent à la tête des plus importants syndcats d'Algérie.

Il devenait de plus en plus difficile aux dirigeants communistes de faire la pluie et le beau temps comme avant. Seules restaient entre leurs mains les directions des fédérations et des unions départementales qu'ils dirigeaient avec quelques algériens communistes, par le jeu du mouvement démocratique des congrès.

Sous la pression irrésistible de la base, les dirigeants communistes de la C.G.T. comprirent qu'il leur fallait jeter du lest. Un comité de coordination fut créé en 1944. Et, en 1946, les 26 et 27 juin, dans une des séances de ce comité, il fut admis qu'il fallait adapter les aspirations syndicales aux problèmes que se posaient les travailleurs algériens musulmans.

Jusque-là, l'orientation des syndicats algériens était complètement subordonnée à la C.G.T. française. Le comité de coordination des syndicats algériens n'était qu'un appendice de la C.G.T., agissant sous le contrôle de la commission coloniale du parti communiste français, où siégeait en particulier Tollet, responsable au bureau confédéral de l'action des syndi[illegible] algériens.

Sur le papier furent adoptées [illegible] série de mesures visant à décent[illegible] ser les syndicats algériens et à [illegible] permettre de formuler les revend[illegible] tions propres aux travailleurs a[illegible] riens. Mais, en fait, tout conti[illegible] comme par le passé : toutes les [illegible] positions constructives formulées [illegible] les dirigeants des syndicats algéri[illegible] musulmans non-adhérents au p[illegible] communiste algérien étaient systé[illegible] tiquement refusées.

En minorité, face aux dirigea[illegible] communistes, au sein du comité [illegible] coordination, bien que représent[illegible] l'immense masse des travailleurs alg[illegible] riens, les dirigeants algériens ne pu[illegible] rent imposer les réformes de structur[illegible] fondamentales contenues dans leu[illegible] résolution, à savoir : la transforma[illegible] tion du comité de coordination C.G.T[illegible] dépendant du bureau confédéral d[illegible] la C.G.T. à Paris en une centrale algérienne indépendante de la C.G.T[illegible] française.

Malgré tout, les travailleurs, dirigés par les algériens musulmans non-communistes, engagèrent de magnifiques actions de grève qui, il faut le noter, ne bénéficièrent quasiment jamais de la solidarité des syndicats européens, quoique ceux-ci soient formellement membres de la même confédération : la C.G.T. En particulier, seuls les dockers algériens musulmans, dirigés par des Algériens musulmans non-adhérents au parti communiste algérien, engagèrent des actions contre la guerre d'Indochine.

Le rapport cite les plus importantes de ces luttes qui se sont déroulées depuis 1947 en Algérie dans le domaine agricole, les mines, le bâtiment, les transports.

Un examen attentif de ces luttes si nombreuses, si positives, permet de tirer un certain nombre de leçons du travail exécuté par les éléments nationaux au sein de l'organisation syndicale et de définir les perspectives syndicales en Algérie.

Une première constatation est évidente : c'est l'élévation du niveau de combativité de la classe ouvrière, [illegible]iaison avec l'aggravation de ses con[illegible]itions de vie.

C'est un fait extrêmement positif [illegible]ue la réaction des travailleurs devant [illegible]'amenuisement de leurs conditions [illegible]e vie et l'étranglement de leurs liber[illegible]és ait été aussi vive et aussi active.

D'aurte part, un phénomène se des[illegible]ine, qui est déjà très net : c'est le [illegible]éplacement du centre actif du mou[illegible]vement syndical algérien, qui passe [illegible]es fonctionnaires, agents des services [illegible]ublics, cheminots, postiers, aux mas[illegible]ses ouvrières de l'industrie privée et [illegible]u commerce composées en majorité [illegible]e travailleurs musulmans. Ce qui indique que les masses les plus exploitées relèvent le drapeau des actions syndicales. Les masses de travailleurs européens, malgré la pression du colonialisme contre laquelle la C.G.T. se refusait à réagir, ont perdu conscience de la communion d'intérêts qui lient les travailleurs algériens musulmans aux travailleurs algériens européens.

Il y eut donc un épanouissement certain du mouvement syndical dans la classe ouvrière algérienne proprement dite.

C'est là un processus normal qui constitue un pas en avant.

..Ce phénomène a entraîné aussi une conséquence de grande importance : aux côtés des problèmes économiques ou sociaux (salaires, conventions collectives, sécurité sociale, etc.), conditionnés par l'action syndicale de la classe ouvrière algérienne, s'est posé en même temps le problème de la participation effective de mouvement syndical à la lutte contre l'oppression et le régime colonial qui sévissaient en Algérie.

C'est dire le tournant décisif que, malgré les conditions difficiles de l'époque, nous avons fait prendre au mouvement syndical en Algérie, et ce, en surmontant tous les obstacles.

Le mouvement syndical, foyer de lutte où la classe ouvrière doit faire sa propre expérience du combat et se placer à la tête du mouvement progressiste et démocratique, doit être en même temps l'exemple de l'union nécessaire du peuple algérien pour la réalisation de ses aspirations légitimes.

LA FORMA[illegible] DE L'U.S.T.A.

Donc, bien avant les événements du 1er novembre 1954, les militants syndicalistes algériens non communistes étaient convaincus de la nécessité de constituer une Centrale algérienne indépendante. En septembre 1954, les 22 et 23, une conférence réunissait des militants à Alger aux fins d'établir les bases de l'organisation syndicale.

Avec les événements du 1er novembre 1954 et la formidable répression qui s'ensuivit, les plans furent quelque peu bouleversés. Néanmoins, au travers des multiples difficultés, nos dirigeants jetèrent les fondations de l'U.S.T.A.

Le 16 février 1956, les camarades Ramdani Mohamed, secrétaire général (R.D.T.A.), Tefaha Abdelkader, secréatire adjoint (R.T.D.A.), Bouzrar Said, trésorier général (R.D.T.A.), Djerman Arezki, trésorier adjoint (R.T.D.A.), Lahmar Hocine, assesseur (R.T.D.A.), Allouch Said, assesseur (E.G.A.), Djemai Ahmed, assesseur (hôpital civil de Musatpha), Lamari Said, assesseur, (E.G.A.), Mamari Mohamed, assesseur (E.G.A.), Kheffache Laid, assesseur (R.T.D.A.), déposèrent les statuts de l'organisation à Alger même : l'union des Syndicats des Travailleurs Algé[illegible] riens était créée.

Il n'est pas inutile de montrer com[illegible] ment, aux difficultés générales q[illegible] assaillent notre peuple : répressio[illegible] patronale et colonialisme, s'ajouter[illegible] d'autres difficultés.

Il a été question, à l'époque, d[illegible] élections à la R.D.T.A. (Régie d[illegible] Tramways Algérois). La presse, unan[illegible] me, se félicitait de la « défaite » [illegible] de l'U.S.T.A. Camarades, il faut qu[illegible] vous sachiez que, par une manœuv[illegible] de la direction, la liste présentée p[illegible] l'U.S.T.A. ne fut pas agréée. Il est bi[illegible] évident que, dans la mesure où [illegible] travailleurs algériens de la R.D.T.[illegible] ne purent voter pour la liste U.S.T.[illegible] l'U.G.T.A. qui, elle, pour des raiso[illegible] que nous ne voulons pas analyser a[illegible] de ne pas ajouter à la polémique, [illegible] présenter sa liste (la direction [illegible]'administration ne lui firent aucune [illegible]difficulté) et remporter un succès facile.

Mais ces manœuvres ne suffirent pas pour enrayer le développement de l'U.S.T.A.; la répression policière s'en mêla et tous nos dirigeants, Ramdani, en tête, prirent le chemin des camps de concentration.

Il n'est pas sans intérêt de signaler l'attitude des communistes à l'égard de l'U.S.T.A. Comme nous l'avons vu, les communistes de la C.G.T. s'opposèrent jusqu'au dernier moment à la constitution d'une centrale algérienne indépendante. Quand ils comprirent qu'il leur était impossible de maintenir leur tutelle paternaliste sur notre classe ouvrière, ils opérèrent un de ces tournants dont ils sont coutumiers.

L'U.G.T.A. (Union Générale des Travailleurs Algériens) déposa des statuts, après que notre camarade Ramdani et les membres du Bureau eurent déposé les statuts de l'U.S.T.A. Le comité de coordination des syndicats C.G.T. fut liquidé, tous les militants communistes, y compris les européens, eurent l'ordre d'adhérer à l'U.G.T.A. Mais si, au départ, l'U.G.T.A. bénéficia d'une certaine mansuétude gouvernementale, la situation ne dura pas. Après que la répression se fut abattue sur l'U.S.T.A., elle n'épargna pas l'U.G.T.A., dont les militants prirent comme nos frères, mais après eux, le chemin des camps de concentration.

Les syndicats algériens musulmans sont tous dans l'illégalité en Algérie. Seuls les syndicats européens conservent une activité.

Dès la création de notre centrale en Algérie, la constitution d'une fédération parmi les travailleurs algériens émigrés fut décidée, à également, de multiples obstacles furent dressés devant nous. La répression nous a privés de l'activité de nombreux militants de notre organisation. Malgré tout, la Fédération de France marche de l'avant. Nous allons présenter notre bilan.

L'EMIGRATION ALG[illegible]ENNE EN FRANCE

Nous avons vu les raisons qui [illegible] poussé nos frères à émigrer en Fran[illegible] Chassés de leur foyer par la misè[illegible] ils ont espéré trouver dans l'émig[illegible] tion du travail, des salaires leur p[illegible]ettant d'aider à subsister leur fa[illegible]ille restée en Algérie.

Combien d'Algériens résident-ils en France ? 350.000, 400.000, peut-être plus... Les statistiques ne sont pas très précises. Nombreux sont nos frères algériens qui ne sont pas recencés. A titre d'indication, nous portons à votre connaissance une répartition des travailleurs portant sur 140.351 ouvriers algériens occupés.

Agriculture	1.808
Mines (houille, lignite, carrière, etc.)	12.759
Industries mécaniques et électriques	26.226
Chantier d'aménagement (baraques, etc.)	1.121
Industries chimiques	9.011
Transports	3.383
Energie	1.014
Métaux	20.283
Verres, céramiques et matériaux de construction	3.637
Ent. Ets divers (chant.)	45.146
Industries textiles	4.672
Autres activités	13.612

Sur ces 140.351 travailleurs recencés par la statistique, 67 % sont des manœuvres ordinaires, 27 % des ouvriers spécialisés (O.S.), 5 % des ouvriers qualifiés et 1 % font partie de la maîtrise et surtout des employés, c'est-à-dire que l'écrasante majorité des travailleurs algériens ne touchent qu'un salaire égal et parfois inférieur au minimum vital, c'est-à-dire bien insuffisant pour vivre. Un point sur lequel il faut insister : sur des salaires qui se situent aux environs de 30 à 35.000 frs par mois, le travailleur algérien envoie à sa famille de 10 à 15.000 frs. Comme il doit verser de 4 à 6.000 frs par mois pour partager une chambre sordide dans des hôtels ou des foyers crasseux, que lui reste-t-il pour sa nourriture et son habillement ?

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail des Algériens émigrés sont très difficiles. Elles sont caractérisées par une discrimination flagrante et les travailleurs sont à la merci de l'arbitraire des directions.

Les patrons dénoncent à leur aise les contrats de travail sans même prendre l'avis de l'Inspecteur du Travail; ils licencient à leur guise pour « faute grave » dont ils sont les seuls juges.

Le personnel ainsi renvoyé est vite remplacé. Les familles qui logent chez l'employeur sont mises à la rue aussitôt le travailleur licencié.

Le travailleur algérien n'a aucune possibilité de discuter son salaire et ses revendications du fait qu'il n'a pas d'organisation syndicale pour défendre ses intérêts propres.

Cet état de fait crée une insécurité permanente de l'emploi et le travailleur algérien est exploité sans vergogne par le patronat.

Rien de tout cela n'échappe aux Inspecteurs du Travail, mais ils sont impuissants à faire respecter les intérêst des ouvriers. Leur rôle consiste seulement à convaincre les travailleurs et ils donnent l'impression qu'ils ménagent avant tout le patronat.

Aussi, rares sont les litiges qui leur sont soumis par les travailleurs algériens, d'autant plus que les organisations françaises sont peu empressées de les assister, ce qui les obligent à faire appel à un avocat, qu'ils ne peuvent généralement pas payer.

La présence des bidonvilles aux portes de Paris n'est un secret pour personne. Ces baraquements construits en bois, couverts de papier goudronné, sans eau, sans électricité, abritent 5 ou 6 personnes.

Plusieurs milliers d'Algériens sont ainsi entassés dans ces taudis, exposés aux plus graves maladies. Le manque d'hygiène les rend perméables à cette terrible maladie qu'est la tuberculose. Les travailleurs algériens emplissent les hôpitaux, quand ils peuvent y être admis. 16 % des tuberculeux de l'hôpital de Brévannes sont des travailleurs nord-africains. Le nombre des dossiers en attente est le triple de celui des admis. Quand on sait que 75 % des travailleurs algériens sont âgés de moins de 35 ans, on mesure la gravité du problème.

Ainsi le travailleur algérien émigré ne connait, en France comme en Algérie, que la misère. Travailleur de force non qualifié, il est encadré par un personnel européen qui, bien souvent, est tout imprégné de racisme. Ainsi le patronat trouve des hommes « à tout faire », à qui il refuse toute qualification professionnelle, leur confiant les travaux les plus durs et les plus malsains, que refusent d'exécuter les travailleurs français. Exploité au même titre que tous les ouvriers, l'ouvrier algérien, qui n'est défendu par aucune organisation syndicale, est, lui, surexploité. Aussi, certains employeurs, surtout dans le bâtiment, font-ils travailler nos frères comme de véritables esclaves. Telle cette entreprise de maçonnerie de Metz qui fait travailler son « personnel algérien » 10 à 12 heures par jour et ne lui paye que 8 heures.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES : UN CAS DE DISCRIMINATION PARMI D'AUTRES

Les Algériens salariés travaillant en France sont soumis aux obligations générales du régime français de la Sécurité sociale. Ils versent les mêmes cotisations que leurs camarades et leur employeur cotise pour eux dans les mêmes conditions que pour l'ensemble de leur personnel.

Mais, en contre-partie, leurs familles, quand elles vivent en Algérie, ne perçoivent que les allocations familiales du régime algérien, très inférieures, comme nous allons le voir, à celles servies en France — et pourtant, la Sécurité sociale ne présente aucun caractère paternaliste ou philanthropique, c'est une institution de solidarité et d'assurance mutuelle entre les travailleurs.

Pour les Algériens, le maintien du régime discriminatoire est devenu une véritable spoliation.

Certaines personnalités françaises, appartenant à des milieux divers ont dénoncé cette situation. Elles se sont accordées pour estimer le préjudice causé à 2 miliards par an — et elles ne font entrer en ligne de compte que les allocations familiales. Comme nous le démontrerons plus loin, les travailleurs algériens sont souvent lésés en matière d'assurances sociales et dans une large mesure.

Comme nous l'avons dit, les familles des travailleurs algériens travaillant en France bénéficient des allocations familiales du régime algérien.

Les nombreux avantages dont bénéficient les travailleurs français (allocation de salaire unique, indemnités, allocation prénatale, allocation de maternité, allocation de logement, prime de déménagement, etc...) sont inconnus en Algérie.

Bornons-nous à donner un aperçu de la différence qui existe entre les régimes français et Algérien :

Nbre d'enfants	Allocations Famil. (ouvriers français) 1re zone	Allocations Famil. (ouvriers français) 5e zone	Alloc. mens. maxima
1	4.000	3.200	2.400
2	11.230	9.025	4.800
3	19.615	15.625	7.200
4	26.050	20.840	9.600
5	32.925	26.340	12.000
6	39.455	31.565	14.400

Nous constatons, là aussi, que le salarié algérien le plus favorisé perçoit la moitié des sommes perçues par le salarié français le moins favorisé, puisque nous avons retenu le cas le plus général où la femme ne travaillant pas elle-même bénéficie du salaire unique, et nous considérons les deux sommes extrêmes.

Pour évaluer le préjudice subi dans l'ensemble, nous prenons pour première de ces estimations les statistiques précises établies par le Ministère du Travail pour l'année 1948 :

1° *Nombre total des allocataires du R.M. :* 2.134.000.

2° *Nombre total des enfants de ces allocataires :* 4.360.000.

3° *Total des allocations versées par les caisses en francs :* 134.914.000.000.

Donc moyenne général par enfant : 30.943.

Les mêmes statistiques donnent des précisions concernant les travailleurs algériens :

— Effectif ottal des travailleurs algériens en France *pour la même année :* 77.064.

Sur ce nombre, les familles de 36.784 *d'entre eux seulement (avec* 84.352 *enfants) ont bénéficié des allocations familiales.*

(On constate la différence importante existant entre l'effectif recensé et l'effectif réel. Ce qui explique que nombreux sont les travailleurs algériens qui n'ont même pas connaissance de leurs droits en matière d'A.F.)

— *Total des allocations versées :* 1.201.821.560 *francs.*

— *Moyenne général par enfant algérien :* 14.247. *francs.*

Soit, différence moyenne par enfant : 30.943 — 14.247 = 16.696 francs.

En multipliant par le nombre d'enfants algériens ayant droit à l'allocation le préjudice subi par chacun d'eux on obtient :

94.352 × 16.696 = 1.408.340.992 francs

Continuons nos estimations pour les années suivantes.

Nous savons qu'en 1949, les statistiques officielles donnent le chiffre de 100.000 salariés algériens environ, soit une augmentation de 30 %. Le nombre des enfants algériens a dû augmenter dans la même proportion pour atteindre 120.000.

Mais nous savons aussi qu'au cours de la même année, le total des allocations versées par les caisses françaises s'est élevé à 181.743 millions pour 4.500.000 enfants, soit une moyenne de 40.000 frs par enfant (contre 30.943 frs en 1948). A la suite des rajustements, la moyenne du jeune algérien a dû atteindre 16.000 frs (contre 14.247 en 1948), soit une différence de 24.000 frs.

Total du préjudice :

120.000 × 24.000 = 2.880 millions

ANNEE 1950.

Le total des allocations versées par les Caisses en France a atteint 200.021 *millions pour* 4.662.000 *enfants, soit une moyenne générale de* 42.900 *frs par enfant (contre* 40.000 *en* 1949*). Nous nous en tiendrons néanmoins au chiffre de l'année* 1949.

ANNEE 1951.

Etant donné que des rajustements proportionnellement équivalents ont eu lieu en Algérie et en France, nous considérons que la situation n'a pas évolué et que le préjudice doit égaler celui des deux années précédentes.

Donc, pour les 4 années, nous aurions ce total :

1948	1.400.000.000
1949	2.500.000.000
1950	2.500.000.000
1951	2.500.000.000
TOTAL	8.900.000.000

Nous avons, pour chaque année, évalué au plus bas et réduit sensiblement chaque résultat de ces premiers calculs.

PREJUDICES CAUSES EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE

Les travailleurs algériens bénéficient de la sécurité sociale, avec des restrictions cependant pour le régime particulier de la longue maladie — et on ignore dans quelle mesure ils bénéficient de la pension de retraite de l'assurance-vieillesse. Lorsqu'ils vivent en France, leurs familles sont traitées sur le même plan que les autres, mais ce cas est rare car peu de salariés — quelques centaines à peine — ont fait venir leurs familles d'Algérie. Il est donc très difficile, sinon impossible, de calculer le préjudice causé en matière sécurité sociale.

Les statistiques du Ministère du Travail nous donnent, pour chaque année, le total des prestations payées par les Caisses de France. En divisant ce total par le nombre de bénéficiaires (les salariés, leurs femmes et leurs enfants), estimé à 20 millions, nous obtiendrons la moyenne des prestations par bénéficiaires. En multipliant cette moyenne par le nombre des femmes et des enfants des salariés algériens qui n'ont pas bénéficié des prestations, nous obtiendrons un résultat pouvant chiffrer approximativement le préjudice subi.

ANNEE 1948.

Nous savons qu'il y a eu 36.784 *allocataires, c'est-à-dire, en principe, autant de ménages et autant de femmes. Nous savons qu'il y a eu* 84.352 *enfants, soit au ottal :* 121.136, *en arrondissant* 120.000.

ANNEES 1949 - 1950 - 1951.

Le nombre des salariés algériens est passé de 77.000 *en* 1948 *à* 100.000 *en* 1949, *soit une augmentation de* 30 % *environ. Le nombre des bénéficiaires a dû augmenter dans la même proporiton, soit :*

120.000 + 36.000 = 156.000, en arrondissant 150.000.

Avec ces éléments et le total des prestations payées chaque année par les caisses de France, nous pouvons établir le tableau suivant :

ANNÉES	Total des prest. payées par les Caisses de France (en millions)	Moyenne par bénéfic. obt. en div. le chiffre de la col. p. 20 Ms.	Nbre d'enfants ayant droit, privés des prestations	Préjudice subi obt. en multipliant les chiffres des 2 col. précédentes
1948	74.923	3.746	120.000	450 millions
1949	105.757	5.286	150.000	790 millions
1950	140.111	7.000	150.000	1.050 millions
1951	150.000	7.500	150.000	1.125 millions
			TOTAL	3.415 millions

Nous pouvons dire que le préjudice subi réellement dans ces deux secteurs est bien plus considérable, car nous n'avons pas tenu compte des prestations payées au titre de l'assurance-vieillesse et de l'allocation aux vieux travailleurs, dont les salariés algériens n'ont pratiquement pas bénéficié et qui atteignent au total 400 millions de 1946 à 1951.

D'autre part, au cours des années écoulées, le franc n'a pas cessé de se déprécier et les 12 milliards que nous avons calculés en font bien 16 de notre monnaie actuelle.

Enfin, nous n'avons pas tenu compte des avantages que procure à l'allocation l'Action sanitaire et sociale, service entièrement financé par la sécurité sociale, ainsi que de toutes sortes de réalisations dont les familles des travailleurs algériens sont totalement privées.

LA NECESSITE DE LA FEDERATION DE FRANCE DE L'U.S.T.A.

Une émigration forte de 400.000 hommes environ. Une discrimination évidente que ce rapport prouve éloquemment. Une carence certaine des organisations syndicales françaises que démontrent les différences de niveau de vie des travailleurs algériens par rapport à leurs collègues français. Voilà ce qui a justifié pour nous la création de la Fédération de France de l'U.S.T.A.

La syndicalisation de l'émigration algérienne a une histoire. Il est bien évident que, dans les années qui ont suivi la fin de la guerre, il ne serait pas venu à l'idée de nos travailleurs de ne pas adhérer à la C.G.T., alors unifiée. Nous étions en France une minorité, dans un pays qui n'est pas le nôtre. De la même façon que nous estimions indispensable et conforme aux principes du syndicalisme (qui inscrit le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au premier rang de son action) de constituer une centrale algérienne indépendante en Algérie, nous trouvions naturel notre adhé-

(Suite page 10)

CONTRIBUTION POUR UNE SOLUTION DU PROBLEME AGRAIRE EN ALGÉRIE

PRÉSENTATION

Le camarade Boualem, du Bureau fédéral, explique que dans le rapport moral seuls les éléments d'un programme détaillé des objectifs de la classe ouvrière algérienne ont été posés. Une commission de programme étudiera en détails tous les points exposés, cependant l'U.S.T.A. aurait failli à sa mission si elle n'avait pas commencé à exposer le problème fondamental de l'agriculture. B... présente « un bilan des réformes et des projets de réformes dont les algériens sont abreuvés depuis toujours ».

Il y a eu d'abord les S.A.P. (Société Agricole de Prévoyance) antérieurement dénommées sociétés indigènes de prévoyance (S.I.P.) qui avaient pour but de fournir le crédit, le matériel collectif, d'intervenir dans le conditionnement et la conservation des produits.

Mais, dès le départ, le système des S.A.P. était entaché d'un double vice. Les S.A.P. sont d'abord un organisme aux mains de l'Administration, qui l'utilise davantage comme moyen de pressions économiques que d'améliorations.

De plus comme elles ne s'attaquent pas à la propriété colonialiste, les S.A.P. ne peuvent ni donner les terres aux fellahs, ni améliorer leurs techniques.

En fait, les S.A.P. se bornent à fournir des avances (en espèces et en nature) d'une récolte sur l'autre. L'activité des S.A.P. ne touche qu'une infime minorité de notre population agricole. Quant aux secteurs d'amélioration rurale (S.A.R.), ils ont officiellement pour objet d'organiser les fellahs, c'est-à-dire d'opérer un remembrement des terres pour une exploitation plus rationnelle et de leur fournir l.aide technique nécessaire'

L'Administration a beaucoup exagéré l'importance de ces S.A.R., tendant à les présenter comme des exploitations pilotes. Voyons ce qu'il en est.

En fait de remembrement, l'administration a bien su rassembler les terres, mais quant à l'amélioration, les fellahs attendent toujours. Ainsi, dans le Hodna, de 1947 à 1949, les S.A.R. ont planté 2.800 hectares autrefois réservés à la culture ou à l'élevage, en oliviers. Mais il faut 10 ans à un olivier pour fructifier. De sorte qu'en 1955, privés de leurs terres, les fellahs qui ne pouvaient labourer sont partis et le village construit s'est effondré. Aussi n'ont-ils pas tort de considérer avec une certaine méfiance cette réforme qui n'est souvent qu'une forme d'expropriation plus subtile que les autres.

Quant aux rôles des S.A.R. en 1954, la surface des terres soumises aux disciplines du paysannat s'élevait à 17.500.000 ha. Le nombre des fellahs intéressés par les S.A.R. était de 305.000. Le nombre des tracteurs était à cette même date de 400, c'est-à-dire que 763 fellahs disposaient d'un tracteur pour cultiver une surface de 43.750 ha.

De qui se moque-t-on ?

L'IRRIGATION

Nous savons que les terres irrigables sont celles des plaines et des basses vallées, déjà accaparées par la grosse colonisation. L'irrigation ne peut donc que lui profiter.

L'irrigation multiplie la valeur des terres par 5 ou par 10. D'autre part, sur ces terres recouvertes par des cultures industrielles, les rendements sont accrus par la concentration des terres. Aussi la question de l'irrigation est-elle un scandale permanent pour les fellahs qui, comme l'a expliqué hier le camarade Abdel-Malek, ne profite essentiellement qu'aux colons.

Je voudrais vous signaler que dans l'ouvrage introuvable aujourd'hui de M. L. Chevalier, il était noté que le système d'irrigation que connaît actuellement l'Algérie n'est même pas comparable à celui que les Romains avaient édifié il y a plus de 2.000 ans.

LES PROJETS DE M. SOUSTELLE

L'insurrection Algérienne a contraint M. Soustelle à reparler de la réforme agraire.

1° *Sur l'aménagement du régime foncier.*

Cette réforme vise à mettre fin à l'incohérence et l'incertitude du régime foncier musulman en accélérant l'établissement des titres de propriété. Nous savons ce que veut représenter cette individualisation juridique qui a été dans le passé le principal moyen d'expropriation légale des terres musulmanes. Donc, ici, menace de rafler de nouvelles terres.

2° *Equipement des périmètres irrigables.*

Comme on ne touche pas à la colonisation, qui détient plus des 8/10 des terres irrigables, elle sera donc comme avec la loi Martin (prise sous Vichy) la principale bénéficiaire.

3° *Caisse d'expansion et de modernisation de la propriété rurale.*

Elle vise à racheter des terres à quelques gros colons pour les revendre par lots aux petits colons. Sans doute des délais sont prévus pour le paiement, mais également un taux d'intérêts jusqu'au paiement final.

Remarquons que le projet Soustelle est discret sur le volume des crédits destinés à alimenter la caisse, et pour cause. Le rachat coûterait 500 milliards, alors que le revenu global de l'Algérie est inférieur à 100 milliards. En résumé, le plan Soustelle n'est qu'un simple instrument de propagande, et en fait il ne visait qu'à améliorer la grosse colonisation. Mais jusqu'ici nous n'avons eu affaire qu'à des réformes préconisées par l'administration, ou les gouvernements généraux de la droite. Or, depuis février 1956, l'Algérie a M. Robert Lacoste.

J'insisterai un peu sur la réforme agraire de Lacoste afin que vous compreniez ce que le peuple algérien peut attendre des réformes qui ne sont ni édictées, ni contrôlées par lui-même, le véritable souverain.

LA REFORME AGRAIRE DE M. LACOSTE

Dès son arrivée à Alger, M. Lacoste a annoncé qu'il allait procéder à la réforme agraire. Le 26 mars, un décret instituait une caisse d'accession à la propriété rurale, afin de permettre à des petits agriculteurs européens et musulmans d'acquérir des terres. Mais pour fonctionner, cette caisse devrait-elle encore avoir des terres à distribuer. Il ne fallait pas songer à des terres en friche car en Algérie tout le sol cultivable est exploité, ni à déboiser certaines régions qui seraient soumises à l'erosion. Il y avait bien les grands domaines, mais il n'était pas question pour M. Lacoste de s'y attaquer après le 6 février.

La seule solution était pour lui le transfert à la caisse, des grands domaines concédés au siècle dernier à certaines grandes sociétés. Il semblerait qu'il y ait un progrès réalisé sur le plan Soustelle, mais nous allons voir qu'il n'en est rien.

Un décret paru dans le *Journal Officiel* du 14 juillet 1956 fixait les conditions d'expropriation des grandes propriétés, qui se ramènent à la compagnie algérienne qui dispose de 66.000 ha concentrés entre Guelma et Constantine, et la compagnie Genevoise de Setif (15.000 ha).

INSIGNIFIANCE DE LA REFORME

Deux décrets précédents (26 mars et 25 avril) rendaient possible l'expropriation dans les périmètres artificiellement irrigués de parcelles dépassant 50 ha pour les propriétés individuelles et 100 ha pour les sociétés, or très peu de propriétés tombent sous le coup de cette mesure. Les parcelles dans ces périmètres étant consacrées à des cultures maraîchères qui se pratiquent sur de petites superficies.

Aussi, écrit la *Vie Française*, organe des gros industriels français (20 juillet 1956), « il ne faut pas s'attendre à ce que les mesures d'expropriation permettent de récupérer dans les zones d'irrigations plus de 45.000 à 50.000 ha en tout sur 6 millions d'ha labourables en Algérie.

CARACTERES DE L'EXPROPRIATION

Un décret pris en Conseil d'Etat et paru au *Journal Officiel* du 14 octobre 1956 détermine les règles qui serviront de base aux calculs de l'indemnisation à laquelle donne lieu l'expropriation des grands domaines.

La compagnie algérienne contrôlée par la Banque de l'Union Parisienne, écrit *Le Monde* du 16 octobre 1956, évalue aujourd'hui ses terres à environ 5 milliards, à défaut, elle en accepterait 4 et demi, au-dessous de 4 milliards, il est vraisemblable qu'elle s'estimera spoliée. A l'appui de ces prétentions, et outre la valeur des terres, elle fait valoir l'ampleur des investissements qu'elle a réalisés depuis 80 ans. Enfin elle fait remarquer que l'adoption en Algérie de textes de spoliation à l'encontre des français pourraient avoir de graves répercussions dans certains pays voisins.

Quant à la compagnie Genevoise de Setif (propriété d'un groupe financier suisse), dont les terres sont situées, comme une grande partie de celles de la compagine algérienne dans des zones contrôlées par les combattants algériens, ses dirigeants avaient proposé dès avril 1955 au Gouvernement général de lui vendre ses terres. Cette compagnie estime que son domaine de Setif vaut 50.000 francs l'ha et en demande 750 millions, ce qui n'est pas jugé excessif par l'Administration, écrit encore *Le Monde*.

L'expropriation se réduit donc en définitive, à l'achat à un prix rémunérateur par le Gouvernement général, à des sociétés capitalistes, des terres situées dans des régions contrôlées par les combattants algériens où il est difficile de les faire fructifier par suite des troubles.

BENEFICIAIRES DE LA REFORME

Suivant les conditions d'exploitation et la situation, les terres ont été divisées en lots de 15 à 25 ha dans les cas les plus courants et de 2 à 10 ha dans les régions irriguées. C'est-à-dire que 4 à 5.000 propriétaires nouveaux verront le jour sur 2 millions 268.000 salariés agricoles musulmans. Mais toutes ces terres ne seront pas distribuées à des musulmans. Des lots seront attribués à des européens. On peut penser qu'il en sera ainsi tout spécialement lorsqu'il s'agira des vignobles.

Ainsi les terres fertiles et riches iront encore aux européens tandis que quelques centaines de musulmans se verront réserver les terres à céréales les plus pauvres.

Tout d'abord, cette répartition ne pourra pas être immédiate. La caisse devra en effet faire procéder à des travaux de lotissements de viabilité et d'irrigation.

Ensuite, il ne s'agit pas d'une distribution gratuite des terres aux fellahs. Sous prétexte d'éviter la baisse du rendement (liés à la caisse par un contrat apparenté à la location vente), les attributaires seront tenus d'adhérer à une coopérative et de s'affilier à une société agricole de prévoyance. Ils recevront des moniteurs qualifiés, des conseils et pourront obtenir des crédits de campagnes qui leur seront nécessaires.

C'est donc là encore et dans la mesure même où cette réforme sera appliquée que l'Administration conservera le contrôle.

A quoi se réduit donc la réforme de M. Lacoste

Voici ce qu'écrit M. J.J. Merry dans le populaire organe du parti de M. Lacoste du 3 octobre 1956 :

« Pour la première fois en Algérie, nous dit-on, 30 fellahs ont bénéficié d'une distribution de terre près d'Ain-Mlila (Constantine). Il s'agit des terres de Fouchi (terrain communal), de parcours dont le sol est constitué par des alluvions très salées et calcaires. L'idée maîtresse fut de fertiliser ces terres et de les distribuer par lots de 3 ha sous la forme d'une location symbolique à des fellahs désignés par la Djemaa du douar, et la conclusion grandiloquente la leçon de Fouchi, c'est la certitude que la réforme agraire se fera, qu'elle est déjà acquise pour 30 familles et va se poursuivre rapidement. » Ceci se passe de commentaire.

Ceci n'est pas sérieux et c'est ce que pense M. Charbonnier qui écrit dans la *Vie Française* du 17 février 1956 :

« Il faut être sans illusion sur l'efficacité à court terme de mesures économiques et sociales; sans réformes politiques elles risqueraient d'être sans effet. »

Et ce sera là ma conclusion, oui, sans solution politique, il n'y a pas de solution à aucun des problèmes agraires, industriels, économiques et sociaux qui se posent à l'Algérie.

L'orateur conclut en citant largement la partie V du projet sur « la réforme agraire » soumis aux congressistes.



RAPPORT

CETTE étude commence par fournir quelques chiffres relatifs à la population (recensement de la population, répartition de la population active globale, et celle dans le secteur agricole qui établit que « 2.200.000 musulmans ne peuvent subsister que par leur activité salariée dans le domaine de l'agriculture, stucture du revenu national net, revenu national moyen de lAlgérien (20.000 francs environ dans le secteur agricole) proportion de chômeurs...)

L'étude aborde ensuite le problème de la répartition de la terre entre les deux communautés...



« 8.000 petits colons européens se partagent 40.000 ha, soit 1,5 % de la superficie des propriétés européennes.

11.000 propriétaires ont de 10 à 100 ha et se partagent 515.000 ha, soit 1/5 de la superficie totale.

6.000 gros propriétaires possèdent 2.165.000 ha, soit les 4/5 de la propriété européenne.

Ainsi, sur 25.000 propriétaires européens, 6.000 se partagent 2.165.000 ha, soit une superficie moyenne de 360 ha.

Le reste, soit 19.000, se partage 550.000 ha, soit une moyenne de 30 ha.

Parmi les propriétaires musulmans, 391.000 petits fellahs se partagent 1.850.000 ha;
5.600 gros propriétaires possèdent 1.582.700 ha — moyenne 282 ha.

La petite et moyenne propriété, avec une prédominance certaine du point de vue du nombre pour la petite propriété, se partagent le reste.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que les spécialistes qui, actuellement, étudient du point de vue même de l'administration les problèmes de la réforme agraire, évaluent le minimum cultivable indispensable pour assurer un niveau de vie à peu près décent à une superficie de 25 ha en économie musulmane. C'est dire que sur 532.000 propriétaires musulmans signalés par M. Chevalier, 460.000 environ cultivent une propriété qui ne leur assure pas la subsistance, soit 86,4 % des fellahs propriétaires. Ceci sans compter la masse des ouvriers agricoles permanents, saisonniers et chômeurs, qui représentent plus de 2 millions de personnes vouées à une famine quasi-permanente.

Il y a plus. La propriété européenne, par le mécanisme de l'expropriation et de la spoliation, a occupé les meilleures terres, refoulant vers les terres arides du sud les propriétaires musulmans. C'est dire l'impossibilité de comparer les terres cultivées par les Algériens musulmans et celles exploitées par les Européens, à superficie égale.

Mais il y a plus.

LA DISCRIMINATION RACIALE DANS L'ECONOMIE

Dans un ouvrage récent de M. Camille Begue, nous lisons :

« En Algérie, 2 millions 170.000 ha sont cultivés par les Européens. L'agriculture intensive et rationnelle règne. Un exemple particulièrement éloquent des résultats obtenus est qu'une parcelle produit souvent deux fois plus en l'année moyenne que la parcelle voisine de qualité identique. Dans les années de sécheresse, la parcelle cultivée selon les méthodes traditionnelles n'est même pas moissonnée, tandis que l'autre, cultivée par l'Européen, porte encore 3 à 5 quintaux à l'hectare...

« ... La superficie des terres céréalières cultivées chaque année est de 3 millions d'ha. 900.000 ha cultivés par les Européens fournissent à eux seuls 8 millions de quintaux, alors que les 2 millions d'ha cultivés par les Musulmans fournissent 10 millions de quintaux...

« ... Le rendement céréalier en culture européenne est passé de 8 quintaux, 6 à l'ha en 1927, à 10 quintaux libre et démocratique.

en 1950-52, le rendement en culture musulmane est demeuré stationnaire, oscillant entre 4 et 5 quintaux à l'ha. Ces chiffres revêtent une signification réelle et symbolique. En premier lieu, les céréales constituent le fonds de nourriture pour les musulmans. Et ce ne sont pas les quantités commerciales qui peuvent alléger leur disette, car ils ne disposent pas des ressources nécessaires pour les acheter. Un agriculteur algérien se nourrit et nourrit sa famille dans la stricte mesure où sa récolte lui permet de passer l'année. En 1910, il assurait la subsistance des siens avec des rendements moyens de 5 quintaux à l'ha. En 1955, les bouches sont plus nombreuses et les disponibilités sont les mêmes. D'où une misère effroyable. »

Ce diagnostic terrible pour le colonialisme n'a pas été établi par un nationaliste algérien, mais par un éminent professeur d'économie rurale qui condamne les nationalistes ! Son témoignage n'en acquiert que plus de valeur...

« ...600.000 fellahs s'adonnent encore à la culture avec leurs méthodes archaïques et leurs faibles rendements », ignorent l'engrais, ceci « à côté d'une agriculture européenne moderne et convenablement équipée ». Et pourtant à quelle prolifération d'administrations assistons-nous en Algérie : S.A.P. (Sociétés Agricoles de Prévoyance », S.A.R. (Secteurs d'Amélioration Rurale). Mais à qui profitent ces S.A.P., S.A.R. et Cie Prenons l'exemple de la répartition du crédit aux agriculteurs.

Aux Européens, le crédit est distribué par la Caisse Algérienne de dépôts agricoles et les caisses régiona-

(*Suite page 9*)

LE PROBLEME AGRAIRE

(Suite page 8)

les. Aux musulmans, le crédit est distribué par le Fonds commun des Sociétés Agricoles de Prévoyance.

En 1952, la Caisse Algérienne de dépôts agricoles et les caisses régionales ont distribué un volume de crédits sous toutes les formes aux agriculteurs européens s'élevant à 136.226.198.620 francs(soit en chiffres ronds : 136 *milliards.*

Le Fonds commun a distribué dans cette même année 694.428.759 francs soit en chiffres ronds 700 millions aux Musulmans.

Il serait possible de montrer que, dans tous les domaines de leur travail, nos fellahs sont privés de toutes les possibilités qui leur permettraient d'améliorer leurs méthodes de culture (crédit, outillage, engrais, etc...). Dans la société algérienne d'aujourd'hui — et ceci depuis 1830 —, tout est bâti, construit, conçu pour la minorité européenne, la société musulmane étant rejetée en marge, vivant comme parias dans son propre pays.

LE VIGNOBLE ALGERIEN : UN CONTRE-SENS ECONOMIQUE

En 1953, le vignoble algérien couvrait 403.150 ha (en production 378.298 ha); les Européens en possèdent les 9/10 (361.380 ha, les musulmans 1/10 (41.700 ha).

Le vignoble est d'un rapport extrêmement important. Dans une publication officielle précédemment citée, il est indiqué que, sur un revenu brut total (production végétale et animale) de l'agriculture s'élevant en 1955 à 230 milliards, la répartition pour la vigne était de 57 milliards.

« Le revenu brut du vignoble algérien constitue plus du tiers de l'ensemble de la production végétale (près de 50 milliards en 1955 pour un total de 145 milliards). En outre, parmi les produits agricoles exportés, les vins d'Algérie viennent de loin en tête avec 60 milliards de francs pour l'année 1955. »

Il faut donc signaler que le rapport entre superficie égale cultivée en blé ou en vigne n'est pas comparable, le vignoble rapportant infiniment plus. Ces précisions étaient nécessaires pour caractériser la répartition structurelle de la propriété viticole.

D'après les statistiques de 1953, 1.645 grands domaines de plus de 50 ha (5 % du nombre de déclarations) couvraient ensemble 48 % de la superficie du vignoble algérien (175.679 ha sur un total de 367.699 ha). La grande propriété viticole, qui a chassé le blé, est particulièrement forte dans les plus riches régions (plaine de Bône, Mitidja, plaine de Sidi Bel Abbès et du Chéliff) où elle connaît une grande concentration. En 1954, 13 % des déclarants (4.308 sur 32.952) ont produit 14.570849 hl sur un total de 19.297.422 hl.

Dans la publication utilisée « Les grands secteurs de l'Agriculture algérienne », éditée par le Gouvernement général, on lit :

« Cette culture (la vigne) est surtout localisée en Oranie (270.000 ha), et dans quelques plans côtiers du Constantinois... La culture de la vigne est surtout pratiquée en milieu européen. Cependant, dans certaines régions, les Musulmans s'y adonnent également. Dans les régions d'Alger et de Constantine, le vignoble musulman est aux mains d'agriculteurs aisés, économiquement évolués; la région de Mostaganem (Oran), où 17.620 ha de vigne sont cultivés par des Musulmans, se signale par son caractère de menue viticulture et d'exploitation familiale. »

C'est donc que, même sur la superficie exploitée par le vignoble musulman, seule une fraction de 24.080 ha est cultivée avec des moyens techniques adéquats. De ceci, on peut d'ores et déjà conclure que, sur un revenu brut de 57 milliards en 1955 (montant de la vigne commercialisée), la fraction qui revient aux Musulmans est au maximum de 5 milliards. Sur une exportation qui, pour l'année 1955, s'est élevée à 60 milliards de francs, la fraction maximum qui revient aux Algériens musulmans est au grand maximum de 6 milliards de francs.

La richesse essentielle du pays est concentrée à peu près totalement entre les mains des Européens, sauf une infime poignée de riches propriétaires musulmans. *Telle est la première conclusion.*

La seconde :

« Les 3/4 du vignoble sont localisés dans la zone maritime, la mieux colonisée... les plantations installées dans les plaines et sur les basses terrasses des oueds occupant des terrains plats, généralement formés d'alluvions. »

3e *conclusion,* donnée par le Professeur Begue :

« Le vignoble ne s'inscrit pas dans la subsistance, il demeure en dehors de l'économie musulmane. Il existe à peu près un million de consommateurs de vin en Algérie. Et la vigne combat les céréales. Elle est une des causes de la stagnation de la production des céréales. »

4e *conclusion :* Dans une étude sur Boufarik, on lit :

« Il y a un lien étroit entre la viticulture et la banque. La vigne n'atteint son plein rendement que 4 ou 5 ans après la plantation. Lorsqu'elle est en plein rendement, les frais sont énormes... Le vrai maître de l'Algérie ce n'est pas le gouvernement général, ce n'est pas l'administration, le vrai maître c'est la Banque d'Algérie, maître silencieux, invisible dans la coulisse, et tout puissant. Dans ce pays où les grosses fortunes ne sont pas rares, il n'y a peut-être pas un colon qui ne soit dans la main de la Banque. Elle peut étrangler n'importe qui en envoyant ses traites à la veille de la récolte au lieu d'attendre le lendemain. »

Si l'on rapporte qu'en 1955, le revenu national brut en Algérie se répartissait ainsi : 130 milliards pour le revenu de l'industrie et 230 milliards pour l'agriculture, et que sur ces 230 milliards, les Caisses de crédits agricoles ont distribué, pour 1954, 138 milliards environ, dont 130 milliards à court terme, on voit combien les banques en Algérie contrôlent la production agricole. Et il faut se souvenir que ces banques sont elles-mêmes étroitement contrôlées par MM. Borgeaud, Blachette, Schiaffino, etc..., c'est dire que la vigne représente la base financière essentielle du gros colonialisme (13 % de récoltants produisent près des 3/4 de la production totale).

5e *conclusion :* Le vignoble algérien concurrence durement le vignoble français puisque l'essentiel de la production algérienne de vin est exportée en France. En 1952, sur une production commercialisée de 11.600.000 hectolitres de vin, 2.500.000 ont été consommés à l'intérieur du pays. (L'Algérien musulman ne boit pas de vin.)

QUELQUES ELEMENTS POUR UNE CONCLUSION D'ENSEMBLE SUR LA SITUATION DE L'AGRICULTURE ALGERIENNE

« La production d'agrumes est montée de 85.000 tonnes en moyenne 1934-38 à 350.000 tonnes en 1954. Mais, faute de pouvoir d'achat, la population algérienne ne consomme pas d'agrumes dont la culture appartient surtout aux Européens. »

Le montant en valeur brute atteint par l'arboriculture et le maraîchage s'est élevé en 1955 à 32 milliards de francs.

Le revenu brut procuré par la culture des céréales a atteint en 1955, 66 milliards, dont 30 % reviennent à la consommation familiale, essentiellement musulmane, c'est-à-dire représentant le montant des céréales qui servent à la nourriture du fellah et de sa famille. Le reste, 44 milliards commercialisés, revient aux Européens.. Ainsi, sur une production de 18 millions de quintaux, les Algériens musulmans ont commercialisé, en 1952, 2.453.000 quintaux de céréales, soit un revenu commercialisé de 8 milliards de francs sur 66 milliards ! L'Algérie agricole est un pays riche, mais pas pour les Musulmans, ou plutôt seulement pour 10 % d'entre eux...

Aussi 460.000 fellahs propriétaires sur 532.000 n'ont-ils pas suffisamment de terre pour subsister et faire subsister leur famille. Plus de 2.200.000 fellahs sans terre, livrés au travail saisonnier, crèvent littéralement de faim. En chiffres globaux, sur deux millions huit cent mille Algériens « actifs » recensés dans le secteur agricole, environ 70.000 seulement peuvent vivre et faire vivre leur famille, et seuls 6.000 gros propriétaires musulmans (les féodaux administratifs) ont un niveau de vie comparable, bien que notablement inférieur aux gros colons européens.

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 2.700.000 fellahs (sans compter leur famille) représentent une masse vivant en marge du circuit économique moderne, n'achetant ni ne vendant de marchandises. Tout le problème de l'Algérie est résumé dans cette conclusion : comment intégrer la populaiton musulmane agricole, s'élevant à plus de 7 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, dans léconomie ? Telle est la question qui ne peut être résolue que par une nouvelle répartition des terres. Répartition qui dégagera un marché intérieur stable, indispensable à la nécessaire industrialisation du pays et permettra de sortir notre peuple de l'effroyable misère dans laquelle le système colonial l'a condamné à vivre.

Nous n'aborderons pas dans cette étude l'aspect des problèmes techniques et financiers que nécessite la réforme agraire. Disons simplement que si l'on examine la répartition structurelle de la propriété, on voit que la petite propriété européenne représente 1,81 % de la superficie cultivée; la moyenne propriété européenne représente 24,72 % de la superficie cultivée et la grande propriété européenne représente 73,47 % de la superficie cultivée.

Sur la base des chiffres de 1940 fournis par M. Louis Chevalier, 6.000 propriétaires européens sur 25.000 concentrent près des 3/4 de la propriété (5.600 musulmans sont également de gros propriétaires). C'est dire que, quelles que soient les solutions techniques et financières adoptées, une nouvelle répartition des terres n'est en rien dirigée contre nos compatriotes non-musulmans qui représentent la grosse majorité des petits et moyens propriétaires dans cette catégorie. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, les intérêts bien compris de la quasi totalité de la minorité européenne rejoignent ceux de notre peuple.

Allons plus loin et, en réfléchissant sans passion à ce que représente le non-sens économique du vignoble algérien, qui retire les plus riches terres à la culture du blé dans un pays qui souffre chroniquement de la disette en céréales, et dont l'écrasante majorité de la population ne boit pas de vin.

Qui concurrence les viticulteurs français qui, pour ne pas sombrer, sont soutenus à grands renforts de milliards par le budget français.

La voie de la raison, du bon sens, de l'intérêt tant du peuple algérien que du peuple français n'est-elle pas que soient reconverties les terres de vignobles en terres à blé ?

Cette reconversion va dans le sens de la justice, de l'équité et d'une conception rationnelle et saine de l'économie algérienne et des rapports entre celle-ci et l'économie française et l'économie mondiale ? Seule une infime minorité de magnats peuvent s'y opposer.

QUELQUES POINTS CONCERNANT UN STATUT DE L'OUVRIER AGRICOLE

Le sort de nos fellahs sans terre, la très grosse majorité de notre peuple, est une tragédie sans nom. Travaillant pour une faible fraction, et quelques mois par an, ils gagnent, après l'augmentation de 100 francs par jour décrétée le 17 mars 1956, de 440 frs à 525 frs, selon les zones de salaires. Ils ne bénéficient pas du chômage, à peine d'assurances sociales. Les assurances sociales agricoles, qui couvrent à l'heure actuelle les risques d'intervention chirurgicale, d'invalidité, de décès et de maternité, qui assurent une allocation vieillesse aux travailleurs à partir de 65 ans, « progressent lentement » — selon les termes officiels.

En 1950 étaient immatriculés : 9.356 employeurs (61.398 salariés inscrits).

Fin 1952 étaient immatriculés : 13.364 employeurs (114.079 salariés inscrits).

Fin 1954 étaient immatriculés : 15.330 employeurs (178.127 salariés inscrits).

Si, pour la catégorie salariée, on défalque les 10.000 salariés européens de l'Agriculture, tous immatriculés, on trouve que 168.127 (170.000 en chiffres ronds) salariés musulmans bénéficient des Assurances agricoles sur une masse de 2.200.000 Algériens qui, normalement, devraient subsister de leur travail en qualité de salariés agricoles. Au rythme où vont les choses et en supposant que notre population reste stationnaire, dans plus de 60 ans nos fellahs seront tous immatriculés !

Sans assurances sociales, sans allocations familiales, sans travail, sans garanties quand, par hasard, il occupe un emploi, avec un salaire de famine, le fellah sans terre doit mourir de faim, lui et sa famille, ou émigrer. Quelles sont les revendications légitimes que l'ouvrier agricole algérien doit formuler pour vivre décemment ? Nous ne pouvons évidemment pas les énumérer toutes. Prenons quelques-unes des principales.

Pour le fellah qui travaille

SALAIRES.

1° Suppression des zones. Un taux de salaire national, salaire minimum professionnel garanti, basé sur la convention collective de la métallurgie et le SMIG.

2° Application du minimum vital calculé par la convention collective de la métallurgie signée fin décembre 1955, soit :

- — minimum horaire 100 francs.
- — Salaire hebdomadaire en application de la loi de 40 h. : 4.000 f.
- — Salaire mensuel (40 h. par semaine, 173 heures par mois) : 17.350 francs.

3° Etablissement de la hiérarchie sur cette base.

4° Echelle mobile en rapport avec le coût de la vie.

5° Heures supplémentaires au delà de 40 heures de travail par semaine majorées de 25 % jusqu'à 48 heures, de 50 % au delà.

6° Majoration de 50 % pour travail les jours fériés.

DUREE DU TRAVAIL.

1° Application de la législation des 40 heures, comme prévu au point 5, avec un maximum de travail hebdomadaire de 54 heures.

2° Un jour de repos obligatoire par semaine.

3° Trois semaines de congés payés par l'employeur.

4° Les fêtes de l'Islam sont jours fériés et payés.

5° Le 1er mai est jour férié et payé.

JEUNES.

1° Interdiction d'employer les enfants de moins de 15 ans.

2° De 15 à 18 ans, maximum de travail par jour : 8 heures.

3° De 15 à 18 ans, 2 jours de repos par semaine.

4° 1 mois de congé payé pour les jeunes de 15 à 18 ans.

5° A travail égal salaire égal pour les jeunes et de toutes façons, pour les jeunes de 15 à 18 ans employés à des travaux non équivalents à ceux des adultes, le salaire sera calculé ainsi :

- — de 15 à 16 ans : 50 % du minimum horaire de l'adulte.
- — de 16 à 17 ans : 60 % du minimum horaire de l'adulte.
- — de 17 à 18 ans : 80 % du minimum horaire de l'adulte.

6° Interdiction absolue d'utiliser les jeunes à des travaux pénibles ou malsains.

POUR LES CHOMEURS.

1° Institution d'un Fonds National de chômage financé par un impôt sur les bénéfices des exploitations agricoles.

2° Indemnité de chômage égale à 75 % du salaire minimum vital.

ASSURANCES SOCIALES ET ALLOCATIONS FAMILIALES GARANTIES A TOUS LES FELLAHS QU'ILS SOIENT SALARIES OU CHOMEURS

DROIT SYNDICAL

1° Respect de la liberté syndicale.

2° Droit pour les fellahs de constituer des syndicats agricoles.

3° Les délégués du personnel sont immédiatement institués.

4° Une convention collective nationale de la profession agricole signée par les syndicats ouvriers et les syndicats ouvriers et les syndicats patronaux déterminera tous les aspects du travail du salarié agricole.

5° Des commissions paritaires avec une participation égale des syndicats ouvriers seront instituées à tous les échelons pour régler les différends qui peuvent opposer le salarié à son employeur.

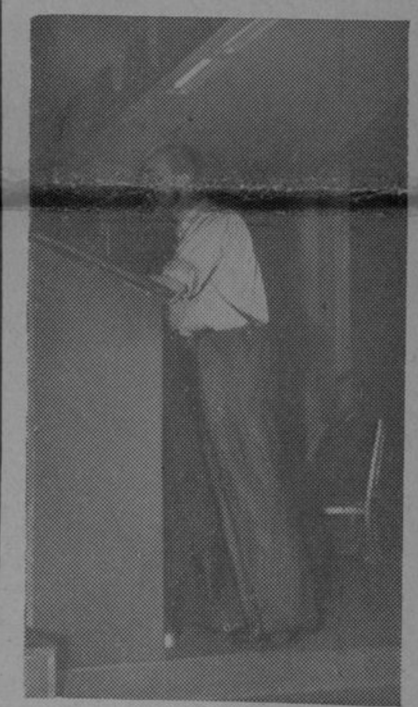
6° Le droit de grève est garanti aux salariés de l'agriculture.

LA PAROLE AUX DÉLÉGUÉS

(Suite de la page 5)

et de mener eux-mêmes dans la plus grande abnégation, leur lutte revendicative.

Nous leur démontrons par là, que nous ne sommes pas des éléments de tribus en désagrégation, mais une classe ouvrière authentique avec une conscience et un progamme de classe. Nous leur montrons même, en nous organisant de manière autonome et ne prenant notre propre sort en main, la voie à suivre pour s'émanciper. Car eux aussi ont leurs difficultés. Des milliers de prolétaires français sont sous l'uniforme engagés dans une guerre contraire à leurs intérêts, les prix montent en flèche, les salaires sont bloqués, la réaction lève la tête et pourtant les dirigeants de la C.G.T., du parti communiste et du parti socialiste ne font rien. Ils ont voté les pouvoirs spéciaux, ont isolé les rappelés qui manifestaient et ont démobilisé la classe ouvrière française.



L'U.S.T.A. en rompant avec les appareils, indique au prolétariat français le chemin à suivre. Les travailleurs algériens en leur tendant une main fraternelle les aident puissamment contre la démoralisation, car c'est le même combat que nous menons, la destruction du colonialisme et du capitalisme français. Camarades, nous avons des difficultés terribles; le seul moyen pour nous en tirer c'est de nous serrer les coudes, de nous organiser, de lutter sans répit pour nos revendications, notre dignité et notre liberté.

Cependant l'U.S.T.A. combat et progresse. Des sections de plus en plus nombreuses se constituent. Des travailleurs rejoignent de plus en plus nos rangs, car ils comprennent que seule l'U.S.T.A. peut les défendre.

Et pourtant les difficultés sont grandes dans la région parisienne, causées par la police, le patronat et la C.G.T. qui qualifie l'U.S.T.A. de « création de l'Administration » et soutient certains algériens rénégats en créant une A.G.T.A. avorton.

Pour conclure, nous demandons au Congrès de se prononcer :

— sur la paix en Algérie,

— sur la condition de la femme algérienne et son avenir dans l'Algérie nouvelle,

— sur la liberté de passage,

— sur la libération des détenus syndicaux et politiques.

UN MESSAGE DE MESSALI HADJ
AU CONGRÈS DE L'U. S. T. A.

Chers Frères,

Nous publions ci-après le texte intégral du message que Messali Hadj a adressé à notre congrès,
La lecture de ce document a été hachée par des tonnerrres d'applaudissements.

☆

A l'ocasion du premier congrès de votre U.S.T.A., je suis très heureux de vous exprimer ma joie et mes souhaits de grande réussite pour ces premières assises syndicales algériennes.

Je puis vous dire combien je suis ému en écrivant ce message. Cette émotion est due à la grandeur de cet événement qui se déroule aujourd'hui au cœur même de Paris.

PERSONNELLEMENT, JE CONSIDERE QUE LA CREATION DE CETTE FEDERATION SYNDICALE ALGERIENNE AU MILIEU DU PEUPLE DE PARIS ET DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES EST UN EVENEMENT AUSSI GRAND ET AUSSI IMPORTANT QUE LA CREATION DE L'ETOILE NORD-AFRICAINE.

Il y a là tout un symbole qui présage un bel avenir de fraternité entre les travailleurs de France et les travailleurs d'Algérie.

La création de la Centrale nationale des syndicats algériens et les assises de votre premier congrès auront sans doute le plus heureux prolongement aujourd'hui et certainement plus encore dans l'avenir.

Les travailleurs algériens qui, déjà sont organisés à raison de plusieurs dizaines de mililers dans l'U.S.T.A., ceux qui après votre congrès vous rejoindront apprendront dans quelques mois que leur œuvre apportera non seulement la joie et le bonheur à nos ouvriers et à nos fellahs mais encore qu'elle aura donné l'outil indispensable à la défense de leurs intérêts, de leur sécurité, de leur existence.

Comme ouvrier travaillant dans les conditions les plus pénibles, vous avez déjà constaté durant votre séjour en France, le contact des ouvriers français, toute la nécessité et l'importance d'un mouvement syndical puissant.

Ceux qui résident en France depuis 1930 ont assisté à de grands événements où le syndicalisme français a joué un rôle déterminant.

En juin 1936, la grève générale des travailleurs français, l'occupation des usines, des ateliers et des grands magasins ont permis aux ouvriers français de réaliser encore de nouvelles conquêtes sociales.

L'U.S.T.A. sera la garantie pour nos travailleurs que leurs salaires, leur dignité seront défendus. Ce moyen de défense servira demain contre une bourgeoisie qui déjà se prépare à frustrer le peuple algérien des fruits de sa révolution.

Le Caïd, le Bachaga, le bourgeois voudront sans doute remplacer le colonialisme, c'est pourquoi l'œuvre d'aujourd'hui représente déjà le moyen de défense pour demain.
Certes, notre centrale syndicale va se trouver en face des difficultés de toutes sortes.

Mais grâce à l'union des travailleurs algériens, à leur vigilance et à leur discipline, je suis certain qu'ils sauront aplanir toutes ces difficultés comme leurs aînés ont aplani les leurs dans les autres domaines de la lutte pour la liberté.

Puis-je me permettre de vous adresser quelques recommandations?

Je le crois, car moi aussi j'ai été un travailleur, comme vous, j'ai travaillé dans les usines de la région parisienne, j'ai connu ce que peut représenter le dur labeur de l'émigré algérien contraint par la misère et l'étouffante oppression colonialiste de quitter son pays.

Il y a lieu de souligner deux faits :

1° La volonté et l'empressement des travailleurs algériens à se donner un organisme officiel en vue de se défendre;

2° La force irrésistible de l'adhésion en masse des travailleurs à l'U.S.T.A. Ceci, qui étonne jusqu'à nos amis du monde, démontre nettement qu'il y a là un grand événement d'une immense portée, tant nationale qu'internationale.

Les débats qui vont se dérouler, le travail qui sera effectué, les décisions qui seront prises à ces premières assises du mouvement syndical algérien reflèteront cette volonté trop longtemps comprimée de notre classe ouvrière de d'organiser dans une centrale nationale.

Il faudra donc nécessairement que toutes les décisions et résolutions adoprement en crible des réalités de la lutte tées par votre congrès passent nécessaiquotidienne, au crible des possibilités et des véritables besoins de la nation qui veut recouvrer sa souveraineté. Dans un pays comme l'Algérie où vivent côte à côte plusieurs races et religions, si nous voulons véritablement instaurer une véritable démocratie capable de rassembler tous les éléments ethniques de la nation algérienne, il nous faudra tenir compte de toutes les données de la situation. L'Algérie appartenant aux Algériens sans distinction de race ou de religion ouvre toutes grandes ses portes et son avenir à tous les peuples, pour ça la construction d'une société où le mieux-être social, la justice et la liberté deviendront des réalités.

Le passé de lutte syndicale du peuple français que, pour ma part, j'ai suivi avec la plus extrême attention au cours de mon long séjour en France, constitue un grand trésor d'expérience et d'enseignement qu'il nous faut utiliser pour marcher en avant.

Toutes les expériences syndicales à l'échelle internationale nous intéressent également.

Dans notre pays où la base essentielle de la vie est toujours l'agriculutre, dans ce pays qui est appelé à connaître l'effort gigantesque sur les plans aussi bien agricole ou industriel, la création d'une Centrale syndicale libre était devenue depuis longtemps déjà une nécessité vitale. Le mouvement syndical algérien devra se mettre en rapport avec tous les autres mouvements syndicaux libres, démocratiques, débarrassés de toute tutelle et de toute dictature. UN MONDE LIBRE EST EN FORMATION, IL FAUT ALLER VERS LUI, IL FAUT LE RECONNAITRE, LE CONVAINCRE DE LA JUSTESSE DE NOTRE CAUSE QUI EST CELLE DE NOTRE LIBERTE ET DE LA JUSTICE SOCIALE POUR TOUS.

Chers frères, je voudrais également attirer votre attention sur un problème de la plus haute importance. COMME VIEUX MILITANT ET CHEF DU MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN, J'AI TOUJOURS ESTIME L'INDEPENDANCE SYNDICALE A L'EGARD DE TOUS LES PARTIS ET DE TOUS LES GOUVERNEMENTS COMME UN PRINCIPE DE BASE. AUSSI JE PUIS D'ORES ET DEJA VOUS ASSURER QUE NOTRE PARTI ET MOI-MEME SUIVENT AVEC SYMPATHIE ET CONFIANCE L'EFFORT DE L'U.S.T.A. pour développer dans son sein la libre discussion et la fraternelle compréhension de tous les travailleurs algériens sans distinction de race, de religion, ou d'opinion. Ce souci permanent chez nous, est d'autant plus fort que nous avons vécu tous les déchirements qui ont secoué le mouvement syndical français à la suite de l'immixtion violente de partis politiques et de gouvernements.

Il est impossible de permettre que cette immixtion contraire aux intérêts des travailleurs se renouvelle dans les centrales syndicales en formation. Le mouvement syndical doit nécessairement servir les ouvriers, défendre leurs droits à la vie et à la dignité, ouvrir toujours et toujours de nouvelles perspectives au monde du travail afin de lui permettre de se dégager de l'exploitation du racisme et de la position diminuée qu'il occupe dans la nation.

L'U.S.T.A. a devant elle une lourde tâche, celle de surmonter la lamentable misère, la sous-alimentation chronique, la maladie, l'analphabétisme qui étouffent nos fellahs et nos ouvriers. Ceci, seule, une centrale syndicale libre peut le réaliser.

CERTES, NOUS SOMMES PARTISANS DE L'INDEPENDANCE SYNDICALE, NOUS SOMME POUR LA LIBRE CONFRONTATION DE POINTS DE VUES, MAIS CELA NE SIGNIFIE PAS POUR AUTANT QUE LES OUVRIERS ALGERIENS DOIVENT NEGLIGER LA LUTTE SUR LE PLAN POLITIQUE. TOUT SE TIENT DANS LA VIE ET S'Y LIE. Pour défendre leur intérêt matériel, les travailleurs doivent pouvoir être libres. L'harmonie éconique et sociale exige également l'harmonie politique. En un mot la liberté politique conditionne le mieux-être social. Et cette liberté appelle tout naturellement la coopération. En effet, notre Algérie, de par sa position géographique et les richesses de notre sol et de notre sous-sol, ouvre toutes les plus grandioses perspectives de coopération non seulement avec le peuple français, avec les peuples de d'Europe, mais encore avec tous les pays du monde y compris dans les moments les plus critiques et les plus pénibles de l'histoire de l'émancipation de notre peuple, nous avons conservé notre calme et notre volonté de coopération avec les hommes libres.

Cette attitude se trouve aujourd'hui vérifiée par toute la marche des événements puisque les travailleurs français et nombre de travailleurs français syndicalistes de ce pays sont arrivés à comprendre le drame des travailleurs algériens qui, eux, n'ont d'autre ennemi que le colonialisme.

D'ORES ET DEJA, LES TRAVAILLEURS ALGERIENS ONT A RECHERCHER PAR TOUS LES MOYENS LES LIENS DE LA COOPERATION AVEC LES ALGERIENS NON MUSULMANS QUI SONT NOS COMPATRIOTES ET AVEC LESQUELS NOUS ALLONS DEMAIN CONSTRUIRE L'ALGERIE NOUVELLE SUR DES BASES D'EGALITE, DE FRATERNITE, ET DE JUSTICE SOCIALE. Cette grande œuvre qui demande toute notre intelligence et notre esprit humain exige une ferme volonté de créer une situation où les autres minorités ethniques qui vivent en Algérie trouvent chez nous l'amitié, la compréhension, la sécurité dont ils ont besoin au moment où les plus grandes transformations se préparent en Algérie.

Je vous le dis : bien que la plus atroce misère étreint notre peuple, quoi que nous ayons terriblement souffert, nous, nos parents, nos ancêtres, IL NOUS FAUT NOUS PRESENTER A NOS FRERES DES AUTRES MINORITES ETHNIQUES COMME DES LIBERATEURS NON PAS SEULEMENT D'UNE PARTIE DU PEUPLE ALGERIEN, MAIS DE TOUTES LES POPULATIONS ALGERIENNES. Certes, cette tâche demande à l'homme de s'élever au-dessus de son triste passé, pour se placer immédiatement dans les réalités de notre époque. Mais nous l'avons toujours affirmé. il ne peut y avoir la liberté pour les uns et l'oppression pour les autres. Nous resterons toujours ce que nous avons été et notre peuple fidèle à lui-même et à son passé saura faire preuve de grandeur, de noblesse et de justice.

L'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens exprime, j'en suis persuadé, au travers de toutes les difficultés, le profond besoin des peuples colonisés à disposer librement d'eux-mêmes. Dans les douleurs d'aujourd'hui, il y a la grande espérance humaine de liberté et de dignité.

L'U.S.T.A. a ses martyrs et ses détenus; je leur envoie de mon exil mon salut fraternel, mon salut de vieux militant, mon salut de prisonnier et de proscrit permanent. A ceux qui — les premiers organisateurs du mouvement syndical en Algérie et de la Fédération en France — sont actuellement à Barberousse, à Berrouaghia, à Saint-Leu, à la Santé et dans tous les lieux de détention, je leur dis : « Vous êtes sur la bonne voie, ce n'est pas en vain que vous souffrez, un avenir de bien-être et de liberté s'ouvre à tout notre peuple. »

A VOUS, MES CHERS FRERES, QUI ETES AUJOURD'HUI RASSEMBLES DANS VOTRE PREMIER CONGRES, COURAGE, CONFIANCE, LE CAUCHEMAR COLONIALISTE EST DEJA RENTRE DANS LE DOMAINE DU PASSE.

MESSALI
Proscrit Politique
BELLE-ISLE-EN-MER.

RAPPORT MORAL

(Suite de la page 7.)

sion en France à une organisation syndicale française.

L'expérience a démontré que, dans les conditions des rapports de colonialisation existant entre la France et l'Algérie, il nous fallait nous organiser nous-mêmes en tant qu'Algériens si nous voulions que, sur tous les plans, nos revendications soient prises en considération.

En effet, prenons un seul exemple, dans une des centrales, la plus puissante : la C.G.T. Les Algériens ont adhéré à la C.G.T. Les dirigeants de cette organisation ont constitué des commissions de travail nord-africaines. Qu'avons-nous constaté ?

Ces commissions ne servaient qu'à assurer l'endoctrinement communiste de nos travailleurs. Non à mener campagne pour l'application des lois sociales pour les revendications particulières de nos travaileurs, mais à tenter à tout prix d'amener les travaileurs et leurs responsables à adhérer au P.C.F.

Nous avons constaté que si toute une série de revendications pour les travailleurs algériens étaient imprimées dans « Le Peuple », *ou autres organes de la C.G.T., aucun mouvement pour leur satisfaction n'a jamais été organisé, unissant les travailleurs algériens aux travailleurs français dans l'action.*

Mais dès qu'une grève « politique » conforme aux besoins de la direction du P.C.F. était engagée, combien nous étions sollicités ! En fait, pour la direction du P.C.F.-C.G.T. comme pour le colonialisme, les travailleurs algériens représentaient une masse de manœuvres que l'une et l'autre n'utilisent qu'en fonction de leurs intérêts.

Pour le patronat, nous sommes une main-d'œuvre à bon marché.

Pour la direction de la C.G.T., une « main-d'œuvre » politique dont la combattivité pourrait lui être très uitle !

Nous avons donc estimé devoir prendre notre défense en main nous-mêmes. Et c'est pourquoi la Fédération de France de l'U.S.T.A. a été forgée. Elle correspond à une situation bien précise. Ses objectifs bien délimités consistent à assurer la défense de revendications particulières qu'aucune organisation n'a voulu ni pu are effectivement en charge. Ses objectifs, contrairement aux absurdes accusations calomniatrices, ne sont en rien racistes. Le travailleur algérien souffre depuis trop longtemps du racisme pour être infecté par cette maladie du colonialisme.

Nos frères de travail, les ouvriers français, dans les usines, n'ont manifeste aucune hostilité devant la création de sections de l'U.S.T.A. Seuls, les dirigeants cégétistes ont montré une hargne et une haine qui ne nous étonnent pas. En Algérie, ou en France, ces dirigeants ne conçoivent les rapports avec notre peuple que sous l'angle du paternalisme. L'Algérie est toujours pour eux, comme pour Thorez, une « nation en formation », donc mineure.

Nous estimons pour notre part que le peuple algérien est depuis très longtemps majeur. Et nous pouvons assurer que la cohésion, la discipline, l'enthousiasme, la combativité de nos travailleurs ne seront plus jamais uitlisés contre les fins que s'assigne notre peuple. Non plus contre les fins que s'assigne notre peuple. Non plus contre les intérêts des travailleurs français, et leurs organisations lesquelles constateront combien l'esprit de solidarité et de fraternité animant nos syndiqués représente un appoint non négligeable dans les justes causes pour lesquelles la classe ouvrière française lutte et luttera.

LA LUTTE CONTRE LA REPRESSION

Par dizaines de milliers, des Algériens peuplent prisons et camps en Algérie. En France même, les prisons sont remplies de centaines et de milliers de nos frères.

A toute heure du jour et de la nuit, des râtissages, contrôles et autres expéditions policières disputent aux travailleurs algériens une précaire liberté, tandis que l'angoisse étreint leur cœur quant au sort de la famille restée au pays.

Dans les entreprises où travaille l'ouvrier algérien, la maîtrise française est très souvent imprégnée d'un racisme que la grande presse cultive par le développement d'une campagne forcenée contre les « bandits » nord-africains.

La lutte contre la répression est une des tâches centrales de notre Congrès. Elle exigera que des résolutions soient prises.

L'INDEPENDANCE DU MOUVEMENT SYNDICAL

Nous abordons là une des questions les plus importantes concernant l'avenir de notre centrale.

Le mouvement syndical en général à des objectifs précis. Rassemblement de tous les travailleurs, le syndicat vise, au travers de la lutte pour les revendications, à améliorer le niveau de vie de la masse des salariés en vue de créer les conditions d'une situation où tous les hommes deviendront véritablement libres et égaux. Cette définition implique qu'aucune condition ne peut être posée à l'adhésion des travailleurs à l'organisation syndicale, autre que celle de manifester en toutes occasions et en toutes circonsatnces une solidarité active. En particulier, l'organisation syndicale doit être ouverte à tous les travailleurs, quelle que soit leur opinion politique ou confessionnelle.

Pour conserver ce caractère de large rassemblement, l'organisation syndicale doit en conséquence être « indépendante » de toutes formations politiques. Il est évident que si la direction du syndicat est monopolisée par un parti politique, à l'exclusion de tout autre, le syndiqué qui professe des opinions politiques contraires à celles développées par la direction ne pourra se considérer garanti. Non que les syndiqués à tous les échelons n'aient pas le droit de préférer une organisation politique à une autre. Mais, pour assurer une vie syndicale harmonieuse, chaque syndiqué, de la base au sommet de la centrale, doit volontairement limiter l'affirmation de ses positions politiques au cadre général de la préservation de l'unité du mouvement dans son ensemble.

Ainsi posé, le problème de l'unité syndicale implique l'exercice plein et entier de la démocratie à tous les échelons. Car il n'y a pas d'autre méthode pour que chaque syndiqué puisse avoir la garantie que son point de vie ne sera ni lésé, ni brimé, que la possibilité qu'il aura d'exercer un droit égal pour défendre l'orientation de l'organisation syndicale, lui sera assurée. Ce droit égal ne peut être respecté que par la démocratie syndicale : chaque travailleur, à tous les échelons, ayant tous les moyens d'exposer librement ses positions.

Si donc, l'autonomie du mouvement syndical à l'égard de toutes les formations politiques est une nécessité impérative, il faut néanmoins indiquer que, pour un pays colonial, la situation n'est pas identique à celle d'un pays libre. Tout ce rapport, ainsi que le rapport d'orientation, démontrent que la forme spécifique de l'exploitation de notre classe ouvrière est liée à la servitude de notre peuple. Dans cette situation d'oppression coloniale, qui aujourd'hui prend la forme d'une guerre, qui ensanglante toute l'Algérie, il est indispensable que notre U.S.T.A., tout en plaçant au premier plan de son activité la défense des revendications économiques, affirme la volonté des travailleurs algériens de voir leur peuple disposer librement de son sort. En agissant ainsi, nous sommes persuadés que nous restons fidèles aux principes de base du syndicalisme ouvrier international, qui exigent que le syndicat assure « la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs ». *Les intérêts matériels ce sont les revendications économiques, l'aspiration au meux-être des travailleurs algériens. Les intérêts moraux se résument par liberté et dignité.*

ADHÉREZ A L'U. S. T. A.

NOTRE CONGRÈS

(Suite de la première page)

FEDERATION DE FRANCE

Dans ce chapitre je serai très bref, j'éviterai les détails qui ont motivé la création de cette fédération. Je les éviterai car ils sont si logiques qu'aucune personalité ne peut nier la particularité des revendications des travailleurs algériens.

[redacted]

tée, la création d'une organisation dirigée par des algériens s'impose et demeure une nécessité impérieuse.

Le rôle de notre fédération répond à cet impératif.

Nous ne nous déroberons pas devant ce devoir sacré et rien ne pourra nous en détourner. Nous proclamons que nous sommes en plein dans le droit.

En nous organisant nous-mêmes, nous ne permettrons plus à d'autres de parler en notre nom. Nous voulons prendre nos propres positions sur tel ou tel problème.

Nous n'obéissons à aucun mobile racial ou sentimental. Notre décision est raisonnée et dictée par la nécessité d'organiser les travailleurs algériens pour leur permettre d'exprimer et de réaliser leurs aspirations.

Notre syndicalisme est un mouvement essentiellement révolutionnaire, il ne peut produire son effet que s'il rassemble la grande masse des travailleurs et s'il trouve dans une doctrine précise et cohérente, les principes d'orientation de son action constructive.

Nos adversaires ont employé l'arme la plus redoutable qui est la confusion.

La C.G.T. en particulier pour développer cette confusion, vient de créer à Paris, une sorte d'Amicale dirigée par un rénégat Algérien. Il y a toujours des gens qui salissent une révolution.

Cette amicale régie par la loi de 1901 ne peut avoir qu'une action très limitée.

Ses statuts lui imposent cette limitation par le fait qu'ils permettent la double affiliation. Donc que peut faire une amicale des travailleurs algériens même si ses dirigeants sont animés par un bon esprit, ce que je ne crois pas, quand tous ses adhérents sont dans les rangs de la C.G.T. ? Comment peut-elle, comme elle le prétend, orienter l'action des travailleurs émigrés, quand ils sont dispersés ?

La dernière réunion qu'elle a tenue et qui fut présidée par Tollet, secrétaire de la C.G.T., dévoile les véritables intentions de ses promoteurs.

La réussite sur tous les plans de l'U.S.T.A., l'implantation de notre organisation dans tous les secteurs des travailleurs algériens en France, les résultats obtenus, nous ont montré combien nous avons raison d'espérer et n'ont fait que nous encourager à poursuivre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Cette tentative de jeter la confusion est expliquable pour la bonne raison que nous avons eu des précédents.

Tant en Tunisie qu'au Maroc, lors des créations de l'U.M.T. et de l'U.G. T.T., la C.G.T. a eu les mêmes problèmes et employé les mêmes méthodes.

Mais nous sommes heureux de constater que les résultats furent les mêmes, à savoir la réussite des organisations purement nationales.

DIFFICULTES — INSUFFISANCES

Quand la décision a été prise de créer cette Fédération, nous avons tenu compte des difficultés et des nombreux problèmes à résoudre.

Le problème le plus sérieux était de trouver des cadres ayant un minimum de compétences. Ce problème n'est résolu que dans une faible mesure.

Nous souffrons beaucoup du manque de cadres et c'est dans cet ordre d'idée que le principe d'une ouverture d'une école de cadres à Paris est admis et des conférences seront tenues en province. Ce projet sera mis en pratique immédiatement après la clôture du Congrès.

AUTRES DIFFICULTES

D'autres difficultés ont surgi; ces difficultés émanant de l'Administration tous les prétextes sont bons pour faire une perquisition ou opérer une arrestation.

Je citerai pour exemple le cas de notre Union Locale de Tourcoing dont les Bureaux [redacted]

C.F.T.C. et qui déclara :

« Je souhaite que se réalise les vœux de l'U.S.T.A. en matière de paix, Liberté humaine et égalité sociale. » Cette prise de position de la C.F.T.C. ne fait que renouveler une prise de positions qu'elle avait eu lors de la publication du manifeste de l'Union Marocaine du Travail.

Mais nous avons assisté à une certaine évolution à la base. A Lyon, une action commune fut engagée par l'U.S.T.A. et la C.G.T., dans les mines du Nord, des relations amicales se développent de plus en plus et parfois même contre le gré des dirigeants.

DEVELOPPER CETTE IDEE

Par expérience, nous connaissons l'état d'esprit du travailleur français. Il est de notre devoir de mener un travail continu d'explications, auprès de nos camarades. Cela pour deux objectifs, d'abord amener à comprendre nos nécessités et la légitimité de nos revendications.

Ensuite, et cela est capital, pour nos deux peuples : empêcher par tous les moyens que le fossé qui, hélas, existe aujourd'hui, ne s'élargisse plus.

Les événements actuels qui ensanglantent notre malheureux pays favorisent dans une large mesure cet état de fait.

L'élargissement de ce fossé devient de plus en plus grave. L'Opinion publique française est bourrée constamment par les puissants moyens de propagande dont dispose le gouvernement, Presse, Radio, Télévision, etc... Nous avons peur que le racisme s'installe dans l'esprit de la classe ouvrière française. Cette classe ouvrière française. Cette classe dont nous connaissons l'esprit de lutte, nous ne voulons jamais nous en détacher, d'abord parce que nous travaillons côte à côte et ensuite, ce qui est capital, pour que les relations entre nos deux peuples soit assurées dans l'avenir aussitôt la paix revenue.

L'EMIGRATION
ET LES AUTRES CENTRALES

Les dirigeants cégétistes, au lieu de mener une campagne pour l'application de toutes les lois sociales en faveur des travailleurs algériens, poursuivent leur objectif d'endoctrinement de certains éléments qu'elle a placé à la tête des sections syndicales ou à différents postes secondaires.

Le travailleur Algérien, l'esprit combattif, participait à toutes les grèves, on le faisait traîner dans des actions qui n'ont rien de commun avec son intérêt, tel que les grèves pour la libération de certains dirigeants communistes.

A plusieurs reprises les exemples n'en manquent pas, les Algériens étaient seuls à finir la grève.

Les événements de septembre 1954 en sont un exemple typique. Dans la région parisienne : Courbevoie, Asnières, etc... plusieurs usines ont licencié collectivement les travailleurs algériens. Aucune réaction de la part des organisations syndicales en leur faveur.

Cette négligence de la part de ces centrales était durement ressentie. En effet, l'ouvrier algérien espérait ne pas trouver une discrimination dans une organisation ouvrière, souffrant déjà du racisme de l'employeur, d'une répression policière permanente, du manque de la qualification professionnelle, de la répression en matière logement; les travailleurs algériens n'avaient pas une organisation constituée par des éléments se trouvant dans la même situation qu'eux.

La réalisation de ces revendications ne doit et ne peut se faire que dans une organisation faite par eux et adaptée à des fins qu'eux seuls peuvent déterminer.

Brièvement, nous allons essayer de passer en revue les principales organisations syndicales françaises et leurs positions vis-à-vis des travailleurs algériens.

C.F.T.C.

Sur le plan travailleurs algériens, son action est presque nulle. Elle n'a jamais essayé de faire de mimetisme, mais elle n'a rien fait pour attirer les algériens dans ses rangs, il n'est donc pas étonnant qu'elle se compte pas beaucoup de nos compatriotes dans ses rangs.

C.G.T.-F.O.

Quant à la Force Ouvrière, celle-ci na pas eu beaucoup de succès auprès des travailleurs algériens. D'abord parce que sa filiale d'Algérie a toujours revêtu un caractère raciste et ne s'est jamais intéressée au sort des travailleurs du secteur privé. Elle recrute des adhérents que principalement chez les fonctionnaires ou agents du service public.

Il y a quelques années pourtant, à l'occasion d'une tournée de M. Lafond, secrétaire confédéral, cette organisation a essayé de faire « quelque chose ». Elle a même distribué un tract à Constantine célébrant son « Entrevue historique du 30 juin à Alger avec « Mezerna, président du M.T.L.D. ».

En tentant d'aider les algériens à s'organiser, la C.G.T.-F.O. a fait un geste qui a été apprécié dans une certaine mesure par les travailleurs musulmans.

Cette appréciation s'est consolidée surtout par la mention votée par la C.I.S.L. à Stockolm qui proclamait sa volonté « d'aider efficacement les [redacted]

créa en son sein une « commission des affaires syndicales » son rôle consistait uniquement à concentrer l'activité des Algériens adhérents de la C.G.T. La création de cette commission était motivée par la crainte, pour les masses algériennes, du contact des idées pernicieuses du communisme.

Les dirigeants de la C.G.T. s'efforçaient de maintenir des relations amicales avec les parties nationalistes.

Mais aussitôt que la guerre d'Algérie éclata, tous les partis dissous, cette organisation espéra trouver le champs libre.

Vint le 1[er] mai 1955 (réunion de Vincennes) durant laquelle les travailleurs algériens présents refusèrent de laisser parler en leur nom « faux frère », un certain Omar, militant communiste et occupant une importante responsabilité au sein de la C.G.T.

Les relations devinrent de plus en plus tendues. Plusieurs de nos compatriotes déchirèrent même leur carte syndicale sur place.

Le vote des pouvoirs spéciaux par les députés communistes est la goutte qui fit déborder le vase. Le divorce devint complet.

Les travailleurs algériens n'ont d'ailleurs jamais caché le caractère provisoire de leur présence à la C.G.T. Ils ont toujours dénoncé non seulement l'activité communiste de certains dirigeants, mais aussi la négligence de cette organisation pour la victoire de leurs revendications sociales.

PROBLEME DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION NORMALE DU TRAVAILLEUR ALGERIEN.

La qualification professionnelle et la promoiton des algériens sont conditionnés essentiellement par une « Sélection très sévère ».

Systématiquement et à l'embauche les sujets « inaptes » sont éliminés par un examen psychotechnique.

Par la suite une surveillance très étroite est opérée dans le domaine médical psycnotechnique et professionnel. Ce contrôle consiste à déterminer la réalisation des promotions ou les mutations correspondant à l'évolution de la qualification des travailleurs algériens.

Les éléments éliminés ainsi sont automatiquement considérés comme incapables et transférés aux « Gros travaux » sinon licenciés.

Quand on sait que la majorité des travailleurs algériens est illétrée en français, et la connaissance minime de cette langue étant quasi-indispensable à la qualification et à la promotion, on devine aisément le nombre très bas d'entre eux qui remplissent cette condition jugée indispensable.

Par la multiplication des examens [redacted]

pas d'organisation syndicale pour défendre ses intérêts propres.

Cet état de faits crée une insécurité permanente dans l'emploi qui est exploitée sans vergogne par le patronat.

Le manque de représentation des travailleurs algériens expose ces derniers aux plus pires dangers. Les règles d'hygiène et de sécurité ne sont appliquées que très rarement; dans les usines on peut admirer les machines ultra-modernes, mais très souvent pas de vestiaires, pas de douches, pas de masques dans les mines, et certaines usines de produits chimiques. (Nous citons pour exemple les usines cellophanes de Bezons en Seine-et-Oise qui produisent des tuberculeux en série.)

Rien n'échappe d'ailleurs aux inspecteurs du Travail, mais ils sont impuissants à faire respecter les droits des ouvriers. Leur rôle consiste seulement à convaincre et ils donnent l'impression qu'ils ménagent beaucoup le patronat.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Certes, dans les conseils des Prud'hommes, les travaileurs algériens sont électeurs et éligibles. Les Algériens peuvent avoir recours au conseil des Prud'hommes.

Aussi, rares sont les litiges qui leur sont soumis par les travailleurs algériens, d'autant plus que les organisations françaises sont peu pressées de les assister : ce qui les oblige à faire appel à un avocat qu'ils ne peuvent généralement pas payer.

MALADIE

La présence des « bidonvilles » dans toute la France et aux portes mêmes de Paris n'est un secret pour personne.

Ces baraquements construits en bois couvert de papier goudronné, sans eau, sans électricité, abritent 5 à 6 personnes.

Plusieurs milliers sont ainsi entassés dans ces taudis. Exposés aux plus graves maladies, plusieurs dizaines ont perdu la vie. Le manque d'hygiène les rend perméables à cette terrible maladie qu'est la tuberculose. Ils emplissent les hôpitaux, quand ils peuvent y être admis, les 16 % de l'hôpital de Brévannes sont des travailleurs nord-africains. Le nombre des dossiers en attente est le triple de celui des admis. Quand on sait que les 75 % des travailleurs algériens sont âgés de moins de 35 ans, on mesure la gravité du problème.

Les conditions de travail des algériens émigrés sont très difficiles. Elles sont caractérisées par une discrimination flagrante et se trouvent à la merci de l'arbitraire des directions.

Les patrons dénoncent à leur aise les contrats de travail sans même avoir l'avis de l' « inspection du travail ». Ils licencient à leur guise pour [redacted]

8° Reconnaissance des fêtes musulmanes comme fêtes légales, donc fériées.

9° Lutte contre l'arbitraire et la répression.

GREVES DECLENCHEES
PAR LES PARTIS NATIONALISTES

Les événements actuels amènent certains dirigeants nationalistes à prendre des décisions d'une très grande gravité. Parmi ces décisions il y a l'ordre d'une grève générale de la masse.

Une grève nécessite une grande préparation, une grande organisation et les conditions doivent être étudiées sérieusement.

Une grève de 8 jours a été déclenchée fin janvier 1957. Les conséquences ont été désastreuses pour les travailleurs.

Le travailleur algérien est prêt à tout donner pour sa liberté, mais il appartient à quelques dirigeants de cesser de jouer avec l'avenir de notre peuple.

Nous sommes quant à nous conscients des intérêts des travailleurs Algériens et nous les mettons en garde contre une agitation incontrôlée qui dessert les causes pour lesquelles les initiateurs de telles grèves se flattent de travailler.

Les objectifs de cette grève doivent être proportionnés à l'ampleur de la lutte, mais la cohésion à l'unité dans cette lutte est indispensable.

[...]E AUX DÉLÉGUÉS

[...] injustices, dont nous sommes victimes depuis 27 ans, un sentiment commun est né en nous. A force de voir les choses changer, le sentiment se transforme lui-même en celui de vouloir être chez nous les maîtres, de gérer nous-même les affaires de l'Algérie, en un mot, être indépendants avec notre parlement, avec notre constitution afin que les affaires politiques soient orientées non vers les défenses de privilèges de gros possédants européens, mais pour la défense des intérêts de la population algérienne entière.*

Fournit ensuite en s'appuyant sur une documentation très riche, des faits qui établissent que la prétendue « Mission civilisatrice de la France » n'a été qu'une effroyable enquête, qui n'avait pour but que la spoliation du peuple algérien, et l'accaparement de ses terres riches et fertiles. Il faudra donc demain tenir compte de ces faits dans notre programme de reconstruction de l'Algérie nouvelle.

B.R. (Roubaix). — Est très heureux de pouvoir prendre le



micro et d'exposer devant les congressistes les problèmes qui se posent à ses camarades et à lui-même; à Roubaix, il insiste tout d'abord sur les conditions des travailleurs français qui sont meilleures que celles des travailleurs algériens, alors que le travail qu'accomplissent les algériens est beaucoup plus pénible. Les dirigeants syndicalistes ne font rien pour mettre fin à ces discriminations malgré leurs belles paroles. C'est pour échapper à la misère effroyable qui règne dans leur pays, que les algériens s'exilent. Ils se privent de loisirs et mènent une vie très modeste pour pouvoir envoyer le mandat mensuel à leur famille; mandat qui est pour une, une question de vie ou de mort car il n'existe pas de caisse d'assistance en Algérie pour secourir ceux qui ne trouvent pas d'emploi. C'est le colonialisme qui est responsable de cette situation lamentable du travaileur algérien. Tous les efforts faits pour attirer l'attention de l'Administration, sont restés sans réponse. Rien pour les allocations familiales, la sécurité sociale, les prestations familiales, rien pour les malades, pour les enfants et les vieillards. Cette administration composée de bureaucrates qui ne font rien, absorbe les devises de l'Etat et constitue une plaie.

[...] était donc d'une nécessité absolue, car elle seule peut défendre ces « individus au teint basané » qu'on rencontre dans tous les coins de la métropole. Il faut donc œuvrer avec acharnement et persévérance pour «que vive cet arbuste qu'est l'U.S.T.A. »

H.H. (Valenciennes). — *Exprime sa profonde joie de voir l'U.S.T.A. se développer et rassembler tous les travailleurs algériens, en vue de mener la lutte pour la paix, la liberté et la dignité. Il salue les martyrs qui ont perdu la vié pour que le peuple algérien connaisse un sort meilleur. Il dénonce ceux qui les présentent comme des gens arriérés, ceux qui prétendent qu'il existe des rivalités entre berbères et orabes pour semer la division. L'Algérie avant la conquête était un pays riche, qui ne connaissait pas la tuberculose et l'alcoolisme « ces ennemis mortels de la vie sociale ». H.H. termine en appelant à l'unité d'action des travailleurs algériens et français ainsi qu'au prolétariat international.*

O.A. (Roubaix). — Apporte le salut de ses camarades, qui comme lui sont persuadés que malgré tous les obstacles, l'U.S.T.A. triomphera. Il dénonce les perquisitions et les arrestations arbitraires de la police, les interrogatoires brutaux dont il a été victime dans les locaux de la police à Roubaix, par des inspecteurs qui souhaitaient lui faire avouer qu'il faisait de la politique, alors qu'il n'était que syndicaliste. Cela n'est pas un cas isolé. Ainsi notre secrétaire de la métallurgie de Roubaix, est toujours détenu arbitrairement. Il faut que l'U.S.T.A. proteste énergiquement, car il ne faut rien attendre de la C.G.T. qui « profite de nous, tout comme le colonialisme ». L'U.S.T.A. correspond donc à un besoin profond : celui de la défense des travailleurs algériens. O.A. se déclare très fier d'appartenir à cette centrale « purement algérienne et démocratique», salue les congressistes et les frères martyrs de Melouza.

B.Y. (métallurgie : Hadongange) (Est). — *Salua le congrès et les syndicalistes internés en Algérie. L'U.S.T.A. est une centrale purement algérienne et demain dans l'Algérie libre, ce syndicat continuera à défendre les revendications des travailleurs algériens. La tâche qui nous attend est immense, car il nous faudra reconstruire toute la société algérienne. L'U.S. T.A. poursuivra donc sa lutte, même lorsque notre pays aura recouvré sa liberté.*

M.M. (Paris). — Considère que la création de l'U.S.T.A. est indispensable car les algériens souvent illettrés ignorent les lois du travail, et parfois même la langue de l'employeur. Le colonialisme est le seul responsable de cette ignorance de notre peuple, et il a freiné consciemment la scolarisation des musulmans. Il faudra donc réarmer nos compatriotes sur le plan matériel et moral, et faire une politique inverse de celle du colonialisme.

Les algériens rencontrent des difficultés, lorsqu'ils cherchent de l'embauche. La direction est arrogante, provocatrice et profite de prétextes secondaires pour supprimer les quelques avantages sociaux, dont bénéficient les travailleurs algériens. Cela s'est produit notamment lors de la grève des 8 jours. Quant aux dirigeants de la C.G.T., ils sont plus prodigues de paroles d'apaisement que d'actions pour soutenir les revendications des algériens. Aussi l'U.S.T.A. a été accueillie avec le plus grand espoir par nous, parce qu'elle est purement algérienne, parce qu'elle nous comprend et nous défend. C'est pourquoi malgré tous les obstacles, l'U.S. et l'abnégation de ses membres. T.A. peut compter sur le sacrifice

F.A. (Longwy). — *Responsable métallurgie et bâtiment. — Par des difficultés qu'a rencontré sa section : arrestations de militants, saisie de matériel, des cartes et cotisations du syndicat. C'est à la suite de démarches pressantes auprès du préfet, du Procureur de la République, du maire, du ministre de l'Intérieur, que la section a été reconnue. Le 30 mars 1956, la région de Longwy était encerclée par la police mobile et les C.R.S., procédaient à un ratissage monstre, vérifiant l'identité des Algériens avec force brutalités. Quelques-uns ont même été attachés face au mur et sont restés pendant deux jours, dans cette position, sans manger ni boire. Voilà comment sont traités d'honnêtes travailleurs en France. Ajoutons que les conditions de vie des travailleurs algériens sont déplorables. Vivant entassés dans les locaux étroits, et inconfortables, nous ressemblons à des « Lapins de Garenne ». Malgré leur ancienneté, et leur qualification, aucun algérien n'a de droits identiques à ceux des autres émigrés espagnols, polonais ou italiens. Nos demeures, inutile d'en parler. Aucun confort, aucune hygiène. L'humidité nous trempe les os. Quant aux centres d'accueil, nous sommes entassés à dix dans une pièce, et nous payons chacun 3.500 francs par mois.*

Voilà pourquoi nous mettons tout notre espoir dans l'U.S.T.A., car seule, cette centrale nous défendra. Nous lui souhaitons tous bonne chance et nous saluons nos camarades syndicalistes, et en particulier Ramdani, internés dans les camps d'hébergement en Algérie.



K.K. (Sous-le-Bois). — Salue ses camarades présents et ceux qui croupissent en prison ou dans les camps. La création de l'U.S.T.A. est une victoire importante de la classe ouvrière algérienne. Malgré la répression, une propagande hostile, les intimidations d'un patronat rapace, rien au monde n'empêchera l'U.S.T.A. de continuer sa lutte jusqu'à l'aboutissement de ses revendications sociales, économiques et nationales.

K. remercie les camarades français venus témoigner leur solidarité à l'U.S.T.A. « Ils sont la preuve que l'amitié qui lie nos deux peuples n'est pas un vain mot et ils sont la preuve qui concrétise et galvanise les énergies nous unissant depuis toujours. »

K. félicite les dirigeants de l'U.S.T.A. qui ont fait preuve d'initiative, de dévouement, d'abnégation, et qui ont su défendre en tous cas les intérêts des travailleurs algériens.

L. (Paris). — *Se déclare d'accord avec les principaux points du rapport moral, mais il voulait apporter quelques précisions. « Il ne faut pas employer dans une même réprobation la masse des militants de la C.G.T. dont certains sont des éléments révolutionnaires et démocrates, et leurs dirigeants.*

Les travailleurs français subissent la même exploitation que nous, et le colonialisme et le capitalisme sont notre même adversaire. « Il faut donc distinguer soigneusement le colonialisme et ses serviteurs du gouvernement du peuple français fidèle aux traditions démocratiques et révolutionnaires, ce peuple qui est, et qui doit être le plus grand allié du peuple algérien, dans sa lutte émancipatrice. » Les dirigeants de la C.G.T., eux, utilisent des méthodes antidémocratiques et contraires aux principes fondamentaux du syndicalisme. « S'ils nous combattent, c'est parce que nous rejetons leur endoctrinement et nous refusons d'adhérer au P.C. Nous, travailleurs algériens, nous sommes pour l'internationalisme prolétarien qui implique une solidarité avec tous les autres travailleurs et c'est pourquoi notre plus grand désir est de lutter dans l'unité comme nous l'avons fait dans différentes occasions avec la classe ouvrière française. Bien que nos objectifs soient sur certains points quelque peu différents de ceux de nos camarades français; il est de notre devoir de lutter avec eux contre le patronat.

Les travailleurs algériens sauront dénoncer les manœuvres de diversion et de division de la C.G.T. et rejetteront le totalitarisme qu'ils abominent. Quant aux travailleurs français, je pense qu'il faut entreprendre parmi eux, et ce, malgré toutes les difficultés actuelles un travail qui tende à leur faire comprendre nos aspirations légitimes. Il faut leur expliquer l'identité de nos objectifs, en ce qui concerne leurs revendications sociales, leur montrer les injustices supplémentaires qui accablent la classe ouvrière algérienne, leur parler des liens historiques qui ont uni et qui unissent nos deux peuples.

..L. donne des exemples concrets qui démontrent avec quel acharnement la direction cégétiste, essaie de freiner le développement de l'U.S.T.A. (tracts, provocations, collusion avec le patronat et la police, création d'une A.G.T.A. fantôme ».

L. conclut en appelant à la solidarité et à l'unité d'action des classes ouvrières françaises et algériennes, pour la liberté, la dignité, la démocratie.

B. (Est). — Trouve que le rapport moral ne donne pas assez de détails sur les revendications particulières des travailleurs algériens ».

BA. (Est). — Remarque tout d'abord que les algériens retrouvent en France la même exploitations et la même injustice qu'en Algérie.

Puis il donne un aperçu de la situation misérable dans laquelle se trouvent les travailleurs algériens dans la région de l'est de la France.

« Les travailleurs qui sont embauchés exclusivement pour les travaux les plus durs subissent toutes les injustices. »

Dans le domaine de l'habitat.

« J'ai constaté dans plusieurs secteurs de l'Est, dans les Ardennes, Meurthe-et-Moselle, dans la Moselle, que la majorité des Algériens loge dans des bâtiments qui appartiennent à la Préfecture. Ils payent de 2.500 à 3.000 frs par mois bien qu'ils demeurent 5 à 10 par chambre. Ils n'ont droit ni aux couvertures, ni aux draps, ne possèdent ni eau courante, ni éclairage et l'humidité de ces bâtiments est atroce et cause de toutes sortes de maladies. Depuis la construction de ces bâtiments qui datent depuis de nombreuses années, le matériel d'ameublement n'a jamais été changé. Il y a à Metz, où résident 300 nord-africains, une caserne, la caserne « Craiant » où chaque algérien paye 2.400 frs par mois, alors qu'ils sont entassés de 5 à 10 dans une même chambre et il est fréquent de trouver des locataires supplémentaires. Ces conditions insalubres sont la cause de nombreuses maladies. »

Et plus particulièrement la tuberculose, dont plus de 50 % en sont atteints.

Mais il est difficile à un algérien de se faire soigner dans un hôpital. Nous devons dénoncer cela, car nous constatons que même sur le plan humain ici en France, et au nom de la démocratie, on agit envers nous par une discrimination des plus racistes.

Je dis cela parce que le Gouvernement français qui fait venir la main-d'œuvre étrangère européenne, lui assure logement et bien-être dans de nouvelles cités. Ces étrangers sont logés deux par chambre à un prix dérisoire, leurs draps leurs sont changés une fois par semaine.

Le travail leur est assuré et toutes les mesures d'hygiène, soins, sont mis à leur disposition.

(Suite page 5.)